



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nouveaux enjeux,  
de nouvelles perspectives  
2022



# Édito



La réponse aux enjeux de notre époque a entamé une transformation du Groupe PLG. C'est un défi de taille compte tenu de notre écosystème : 1 000 collaborateurs, 400 fournisseurs et 40 000 clients. Notre responsabilité, en tant que distributeur leader de l'hygiène professionnelle en France, est d'agir maintenant pour une croissance durable et pérenne au sein de notre activité, celle de nos fournisseurs et de nos clients.

## **C'EST UNE ENVIE COMMUNE**

Notre stratégie développement durable englobe tous les acteurs : nos fournisseurs avec qui nous coopérons pour trouver les produits ayant la meilleure empreinte écologique et un approvisionnement plus responsable, nos clients que nous accompagnons dans leur stratégie de développement durable et nous-mêmes en recherchant des solutions innovantes pour diminuer l'impact environnemental de notre activité et favoriser le bien-être de nos collaborateurs.

## **C'EST UN PACTE AVEC LES HOMMES ET LA PLANÈTE**

Cet engagement durable, qui mobilise toute l'entreprise, est symbolisé par notre plateforme RSE Le Pact'. Lancé en octobre 2021, notre pacte donne ainsi plus de visibilité à nos actions et nous permet d'accompagner nos clients dans l'accélération de leur stratégie d'achats responsables en hygiène professionnelle.

## **C'EST LE DÉBUT D'UNE LONGUE HISTOIRE**

Agir pour une relation durable et responsable pour l'hygiène professionnelle est un long chemin. Nous n'en sommes qu'au début et nous sommes intimement convaincus que c'est ensemble que nous pourrons challenger le statu quo pour innover dans la recherche de solutions plus durables. C'est aussi grâce à notre appartenance au Groupe Bunzl, ainsi qu'au nombre et à la diversité de nos clients, que nous irons plus vite et plus loin pour rendre le monde de demain plus propre !

*Paul-Alban Riché*

Directeur Général Groupe PLG

# Sommaire

## I. Modèle d'affaires

Notre vision .....	4
Notre mission .....	5
Nos valeurs .....	6
Nos engagements .....	6

## II. Analyse du contexte

Constat sur le marché de l'hygiène professionnelle .....	7
Description de nos enjeux .....	7
Identification des parties prenantes .....	8
Analyse des risques et opportunités .....	8
Synthèse .....	10

## III. Stratégie en 3 piliers

Vision stratégique .....	11
Nos engagements pour répondre aux enjeux .....	12
<b>1</b>   Innover et promouvoir des solutions d'hygiène durables .....	13
<b>2</b>   Soutenir l'économie circulaire et réduire notre impact sur l'environnement .....	19
<b>3</b>   Favoriser le bien-être et l'engagement de nos collaborateurs .....	23

## IV. Organisation et communication

Gouvernance .....	31
Le Pact' .....	32
Ambition pour 2025 .....	32

## V. Conclusion et perspectives

Certifications .....	33
Suivi et méthodes .....	33

## VI. Annexes

.....	34
-------	----



# I. Modèle d'affaires



Distributeur de solutions d'hygiène professionnelle et filiale du Groupe Bunzl, le Groupe PLG est une entreprise à forte empreinte historique qui a su devenir un acteur incontournable sur le territoire français.

Nous nous appuyons sur nos équipes et nos services dédiés, sur l'analyse des enjeux de chaque secteur ainsi que sur la notoriété et l'expertise de nos fournisseurs, pour procurer à nos clients le meilleur de l'hygiène professionnelle.

Conscients de l'impact de notre activité sur l'environnement, nous avons placé

## Le Groupe PLG en chiffres\* :

**935**   
collaborateurs

€ **325** millions  
de chiffre d'affaires

**+ 75 000**  
m<sup>2</sup> d'activités

**+ 30 000**  
clients



**9 000**  
références actives  
dont 3 000 au catalogue

\* Données au 31 décembre 2022

le développement durable au cœur de nos actions. Nous agissons et nous nous engageons durablement pour les Hommes et la Planète. Confiance, engagement, accueil du changement et culture du résultat animent nos collaborateurs au quotidien pour apporter des solutions innovantes et durables à nos clients professionnels (Collectivités, Santé, HoReCa, Entreprise de Propreté & Syndics, Agroalimentaire & GMS, Industries & Revendeurs).

## Notre vision

Œuvrer au quotidien pour procurer à nos clients des solutions performantes, innovantes et durables dans le respect de la santé et de la sécurité des personnes, tout en veillant à limiter notre impact environnemental.

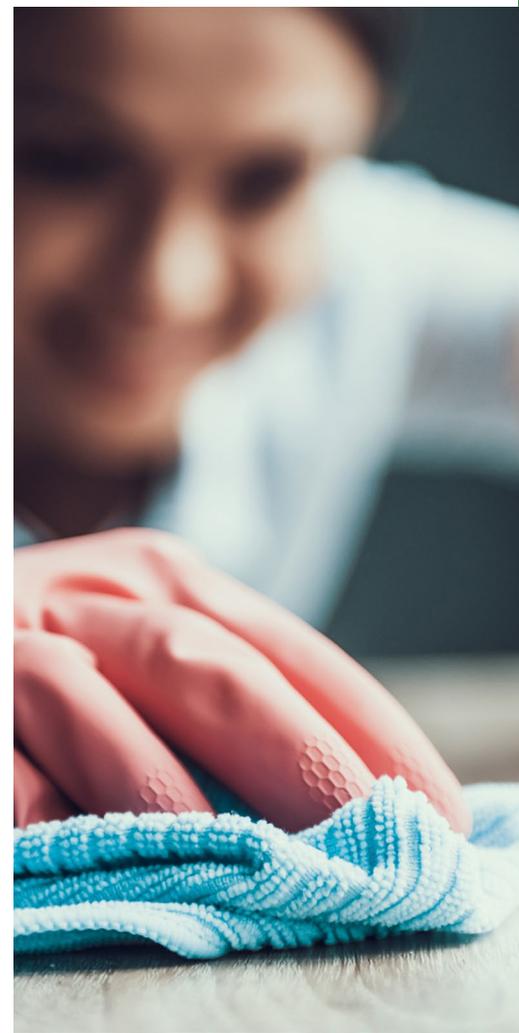
### Nous nous appuyons sur nos 2 piliers stratégiques :

#### Le développement durable

Notre engagement est basé sur le respect des principaux objectifs de l'ONU répondant aux défis mondiaux pour parvenir ensemble à un avenir durable à l'horizon 2030.

#### Le digital

Pour un service plus rapide et plus performant, optimisant la gestion des commandes et la consommation de papier.

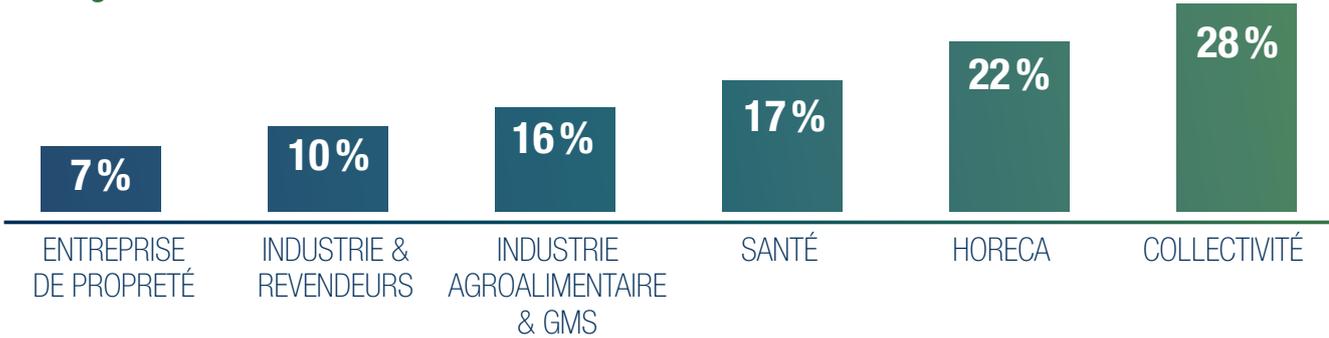


# Notre mission

Apporter des solutions innovantes et durables au service du bien-être pour permettre à nos clients de se concentrer sur leur cœur de métier.

Nous avons à cœur de procurer le meilleur de l'hygiène professionnelle à nos clients. Nous repoussons sans cesse les limites de notre expertise pour leur apporter des solutions innovantes et durables répondant aux besoins et aux exigences de chacun, quel que soit leur secteur d'activité.

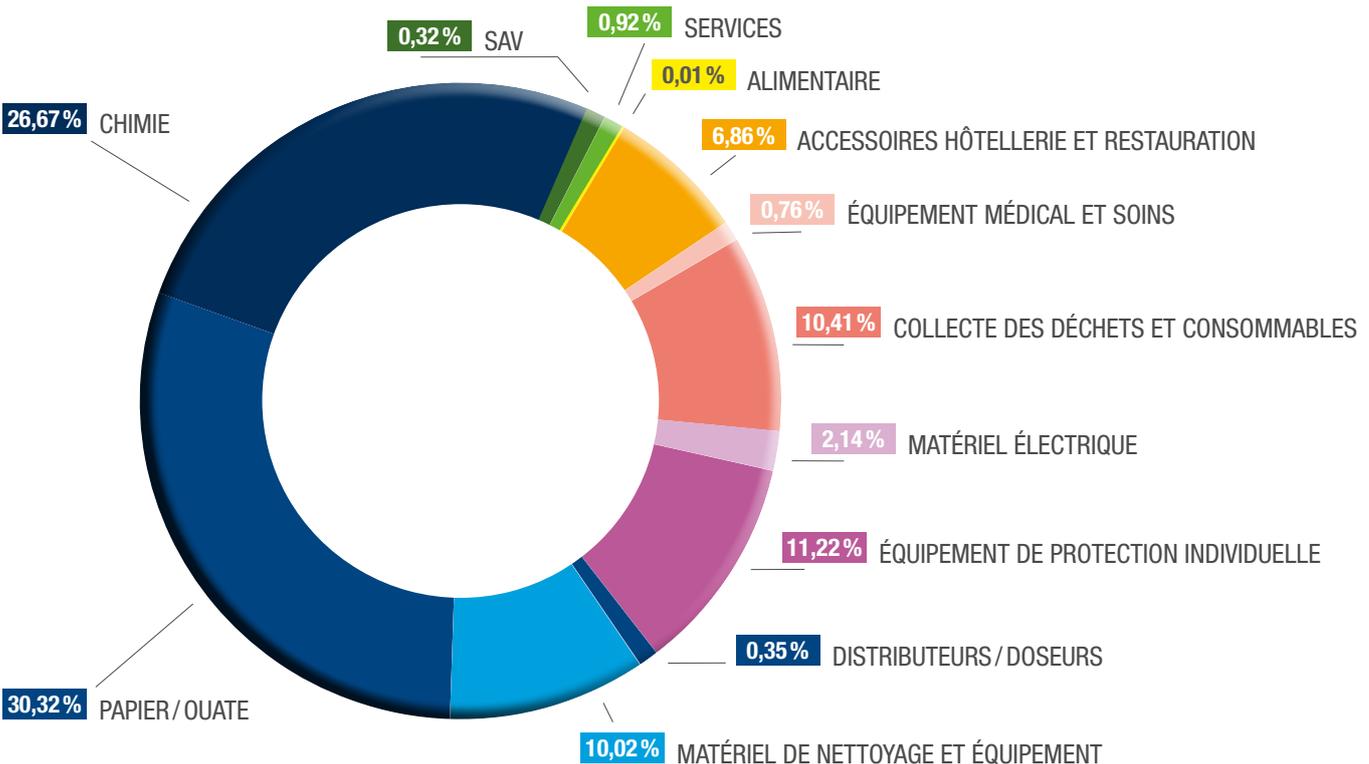
## Nos segments d'activité :



## Notre offre complète de produits et de services se concentre autour de 5 pôles :



## Notre gamme de produits :



Les produits de notre marque exclusive Techline, déclinée en **4 marques dédiées, allient qualité, sécurité et durabilité.**



Innovante et performante pour répondre aux attentes des clients les plus exigeants.



Accessible à tous et ciblant les besoins d'économie tout en alliant la performance produit.



Un savoir-faire technique pour allier consommation ajustée et qualité éprouvée.



Gamme la plus complète de produits certifiés Ecocert\* respectueuse de l'environnement, de la biodiversité et des personnes.



[www.ecocert.com](http://www.ecocert.com)

\*Hormis réf. 395246 — Détergent Désinfectant Sols & Surfaces Tech'Lab 5L.

## Nos valeurs

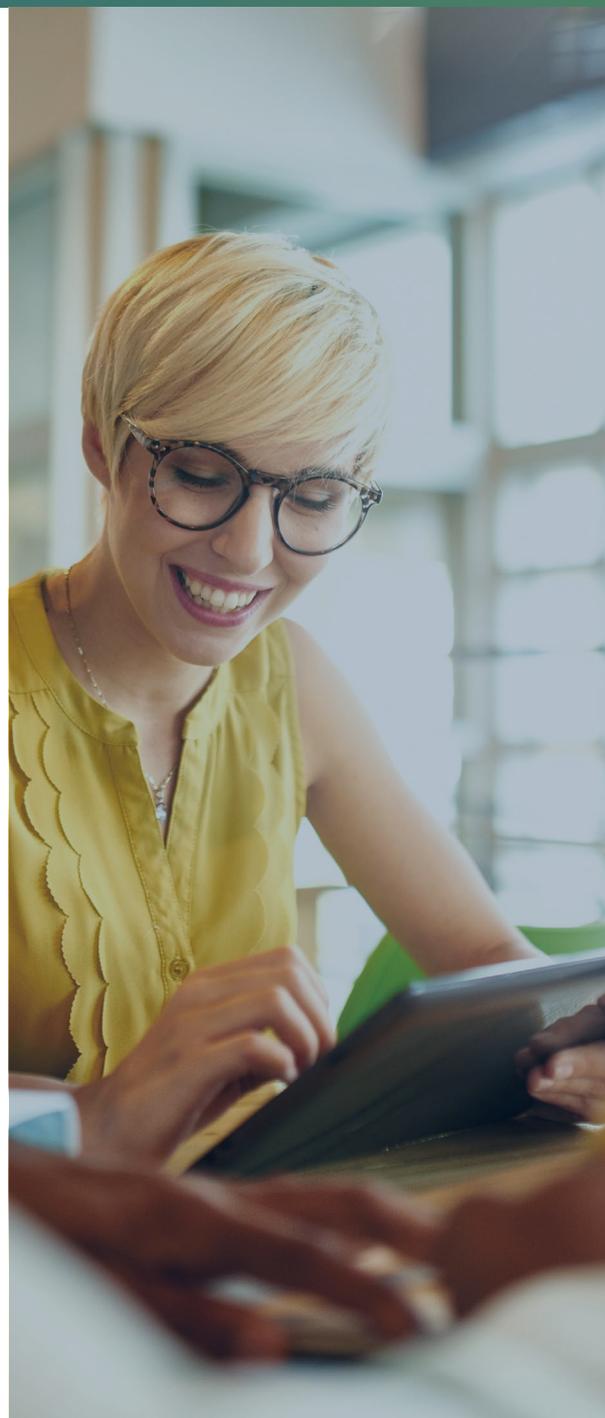
Confiance, engagement, accueil du changement et culture du résultat : 4 valeurs fortes qui animent nos collaborateurs au quotidien pour vous apporter entière satisfaction.

Notre ligne de conduite nous permet de comprendre les enjeux individuels de chacun pour mieux y répondre et avancer ensemble, toujours plus loin.

## Nos engagements

Nous nous engageons à maintenir une relation durable et responsable pour l'hygiène professionnelle avec toutes nos parties prenantes.

Notre démarche en faveur du développement durable s'inscrit dans la philosophie du Groupe Bunzl auquel nous appartenons. Une surveillance continue interne est établie à travers des processus d'audit et de contrôle.



## II. Analyse du contexte



# Constat sur le marché de l'hygiène professionnelle

L'année 2022 a vu le marché de l'hygiène connaître de grands changements liés au contexte post Covid-19. Nous avons été projetés vers un « nouveau monde » où l'hygiène a été placée sur le devant de la scène en devenant une préoccupation quotidienne pour tous, quel que soit le secteur.

**La transformation de notre société s'est accélérée et la primauté de l'hygiène s'est accompagnée d'une intensification des besoins de la part de nos clients à la recherche d'un partenaire de confiance, responsable et agile pour les accompagner et les conseiller sur :**

- Les enjeux en matière de développement durable et la RSE.
- La mise en place de solutions efficaces, économiques, innovantes et durables.
- L'optimisation des approvisionnements.
- Les réglementations via une veille proactive.
- La digitalisation des process et outils.

Parmi ces attentes, nous constatons un focus important sur le développement durable, critère de choix dans la sélection de partenaires et solutions répondant au mieux aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux. Focus qui est la conséquence directe de l'intérêt croissant de l'opinion publique et des médias vis-à-vis de l'écologie, de la pression réglementaire qui oblige à s'adapter et à modifier nos habitudes d'achat, des attentes de la génération Z qui a placé le développement durable au centre de ses préoccupations.

Ces enjeux nous challengent fortement tout en nous permettant d'identifier des axes de transformation pour notre activité et des opportunités de développement.

## Description de nos enjeux

Le système de management, mis en place jusqu'à début 2022, intégrait dans son analyse les dimensions qualité, performance, santé et sécurité au travail (au travers notamment des certifications ISO 9001:2015 et ISO 45001:2018).

**Depuis, nous avons élargi notre analyse à un nouveau prisme dans le cadre d'un système intégré, comprenant les différentes dimensions de la RSE :**

- Sociale • Sociétale & Éthique • Environnementale

Cette répartition nous a permis, sur la base des principaux référentiels méthodologiques (GRI, ODD, SASB), d'identifier les enjeux cruciaux pour le Groupe PLG en matière de développement durable :

• Dialogue social

• Diversité & inclusion et Harcèlement & discrimination

• Émissions de GES et consommation énergétique

• Fraude, corruption ou pratiques d'affaires illégales

• Gestion des carrières et de l'évolution professionnelle

• Greenwashing

• Impact des déchets

• Impact sur la biodiversité

• Participation et/ou compréhension de la stratégie

• Impact RSE client

• Protection des informations et des données

• Relations avec les communautés locales et les associations

• Respect des conditions de travail des employés

• Respect des normes / réglementation SST

• Respect des normes des produits

• Respect du triptyque Environnement / Social / Éthique dans notre chaîne d'approvisionnement

# Identification des parties prenantes

- 1 | Nous avons tout d'abord identifié de manière exhaustive l'ensemble des parties intéressées gravitant directement ou indirectement autour de notre activité.
- 2 | Puis nous avons analysé le niveau d'importance de la partie intéressée, son degré d'interaction avec le Groupe, et nous avons évalué le niveau d'impact selon le prisme.
- 3 | La compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées vis-à-vis du Groupe et vice versa représente un premier critère pour lister et déterminer les risques et les opportunités liés à notre activité.

## Analyse des risques et opportunités

La compréhension du contexte et des parties prenantes nous a permis de détailler les risques et les opportunités associés à notre activité par enjeux.

	Enjeux	Risques
Environnemental	Émissions de GES et consommation énergétique	Contribution au changement climatique Manque d'atteinte des objectifs fixés Dégradation de l'image du Groupe Baisse de la sécurité de l'approvisionnement énergétique Augmentation des coûts
	Impact des déchets	Contribution à la pollution environnementale Menace pour les espèces animales Non-respect de la réglementation Gaspillage de ressources naturelles
	Impact sur la biodiversité	Mise en danger des espèces animales Association de l'image du Groupe à la pollution
	Impact RSE client	Contribution au changement climatique et à la pollution environnementale Manque de confiance de la part de nos clients et non-respect des attentes en matière d'accompagnement et d'innovation Objectifs des clients non-respectés Dégradation de l'image du Groupe
Social	Respect des conditions de travail des employés (rémunération, horaires...)	Baisse du taux de satisfaction Dégradation de la marque employeur et de l'image du Groupe Non-respect de la réglementation et de la convention collective Baisse de la performance, manque de motivation des équipes, impact sur le bien-être des employés
	Impact RSE client	Accidents de travail des utilisateurs Perte de confiance de nos parties prenantes
	Respect des normes / réglementation SST	Non-conformité avec la réglementation Hausse du taux d'accidentologie Démotivation des équipes Manque de confiance des parties prenantes Difficulté à attirer et retenir les talents
	Diversité & inclusion et Harcèlement & discrimination	Dégradation de l'image de l'entreprise Inégalité de traitement Conditions de travail non optimales pour l'ensemble des collaborateurs
	Participation et/ou compréhension de la stratégie	Application partielle de l'approche RSE Transmission inefficace de nos engagements et de nos actions aux parties prenantes : manque de confiance Manque de correspondance entre les attentes des salariés et les actions Perte d'envie d'investissement et de participation
	Dialogue social	Négociations syndicales complexes Manque de confiance des salariés

## Enjeux

## Risques

Sociétal/Éthique	<b>Respect du triptyque Environnement / Social / Éthique dans notre chaîne d'approvisionnement</b>	<p>Non-respect des Droits de l'Homme</p> <p>Manque de confiance de nos parties prenantes</p> <p>Problème de réputation pour le Groupe</p> <p>Impact environnemental et social</p>
	<b>Protection des informations et des données</b>	<p>Fuite d'informations confidentielles</p> <p>Mise en danger de l'intégrité et du fonctionnement de l'entreprise</p> <p>Manque de confiance de nos parties prenantes</p> <p>Pertes financières</p>
	<b>Relations avec les communautés locales et les associations</b>	<p>Impact social et environnemental non compensé</p> <p>Obstacle à la pérennité de notre activité</p>
	<b>Respect des normes des produits</b>	<p>Perte de confiance de nos parties prenantes</p> <p>Conséquences judiciaires et financières</p> <p>Impact SST sur les utilisateurs</p>
	<b>Greenwashing</b>	<p>Dégradation de l'image et de la crédibilité de l'entreprise</p>
	<b>Fraude, corruption ou pratiques d'affaires illégales</b>	<p>Conflit d'intérêts - relation Client/PLG</p> <p>Cadeaux ou divertissements - relation Client/PLG</p> <p>Pots-de-vin - relation Client/PLG</p> <p>Non-respect de la réglementation fiscale - relation Client/PLG</p> <p>Manque de contrôle sur la situation financière du partenaire - relation Client/PLG</p> <p>Perte d'un marché - relation Client/PLG</p> <p>Manipulation des prix ou de l'offre - relation Client/PLG</p> <p>Modification des conditions contractuelles (fixations des prix, obligations d'approvisionnement exclusif...) - relation Client/PLG</p> <p>Fuite d'informations confidentielles - relation Client/PLG</p> <p>Païement manqué - relation Client/PLG</p> <p>Conflit d'intérêts - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Cadeaux ou divertissements - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Pots-de-vin - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Non-respect de la réglementation fiscale - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Manque de contrôle sur la situation financière du partenaire - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Manipulation des prix ou de l'offre - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Modification des conditions contractuelles (fixations des prix, obligations d'approvisionnement exclusif...) - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Fuite d'informations confidentielles - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Livraison de produits manquée face à un paiement - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Non-respect de la réglementation applicable - relation fournisseur EU-USA/PLG</p> <p>Conflit d'intérêts - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Cadeaux ou divertissements - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Pots-de-vin - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Non-respect de la réglementation douanière - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Manque de contrôle sur la situation financière du partenaire - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Manipulation des prix ou de l'offre - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Modification des conditions contractuelles (fixations des prix, obligations d'approvisionnement exclusif...) - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Fuite d'informations confidentielles - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Livraison de produits manquée face à un paiement - relation fournisseur Grand Import/PLG</p> <p>Non-respect de la réglementation applicable - relation fournisseur Grand Import/PLG</p>

# Synthèse

La cartographie ci-dessous met en exergue les principaux enjeux et le niveau de maîtrise associé permettant d'établir une stratégie RSE cohérente.



## Capacité à faire face (CFF)

- 7 et plus
- 6 à < 7
- 5 à < 6
- 4 à < 5
- 3 à < 4
- Moins de 3

FORT
MOYEN
FAIBLE

Nous avons hiérarchisé les différents risques selon un système de priorisation basé sur le calcul de la criticité défini selon le système de notation suivant : (I\*PA) / CFF - L'impact des conséquences du risque/opportunité (I) : élevé (9), moyen (3) et faible (1) - La probabilité d'apparition (PA) : élevée (9), moyenne (3) et faible (1) - La capacité à faire face (CFF) : maîtrise forte (9), intermédiaire (3) et faible (1) - Cette méthode permet de classer les enjeux RSE majeurs précédemment identifiés sur la base de la moyenne des cotations identifiées sur l'analyse des risques et opportunités.

# III. Stratégie en 3 piliers



## Vision stratégique

Des évaluations des parties intéressées et des risques associés à notre modèle d'affaires, se dégage une stratégie RSE.

À travers des axes définis et des engagements qui s'inscrivent dans la vision de l'entreprise, nous avons tracé le chemin pour répondre aux enjeux RSE liés à notre activité.

Engagée pour le développement durable ainsi que pour le respect des principaux objectifs cibles de l'ONU d'ici 2030, notre démarche collaborative RSE s'appuie sur 3 piliers essentiels.

### 1 | TRAVAILLER AVEC NOS FOURNISSEURS

POUR RENDRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ACCESSIBLE.

- ✦ Sourcer de manière responsable et avec intégrité.
- ✦ Développer des solutions innovantes et abordables.



### 2 | NOS COLLABORATEURS

AGIR AU QUOTIDIEN POUR...

- ✦ Améliorer le bien-être de nos collaborateurs.
- ✦ Réduire notre impact sur l'environnement.
- ✦ Soutenir les organisations caritatives et les communautés locales.



### 3 | S'ENGAGER ENVERS NOS CLIENTS

À PROPOSER DES SOLUTIONS DURABLES.

- ✦ Apporter des conseils et de l'expertise sur les nouvelles tendances et les nouveaux produits durables.
- ✦ Établir des partenariats pour favoriser l'économie circulaire.



# Nos engagements pour répondre aux enjeux

Notre vision stratégique commune se décline autour de 3 engagements clés pour améliorer demain :

Ces 3 engagements permettent d'élaborer un plan d'action visant à répondre aux enjeux majeurs identifiés et aux risques associés.

Le Groupe PLG agit concrètement pour les Hommes et la planète en sourçant et développant des produits durables, en limitant l'impact de son activité notamment en faisant des choix plus raisonnés, en engageant et en impliquant ses collaborateurs.

## 1 | Innover et promouvoir des solutions d'hygiène durables



## 2 | Soutenir l'économie circulaire et réduire notre impact sur l'environnement



## 3 | Favoriser le bien-être et l'engagement de nos collaborateurs



# 1 | Innover et promouvoir des solutions d'hygiène durables



**Enjeux** : respect du triptyque Environnement/Social/Éthique dans notre chaîne d'approvisionnement, conformité des produits aux normes, pollution indirecte des clients.

**Thématiques** : contrôle de notre chaîne d'approvisionnement, process conformité et contrôle de nos produits, services et accompagnement pour réduire l'impact de nos clients en hygiène et les inciter à une meilleure consommation.

## Contrôler la chaîne d'approvisionnement

En tant que distributeur, nous sommes conscients de l'impact que nos choix d'approvisionnement peuvent avoir sur l'environnement et sur la société. En proposant des produits en adéquation avec nos valeurs et en accompagnant tous nos clients, nous pouvons les guider vers une meilleure consommation pour leur bien-être et pour la planète.

### Politique RSE

**Notre politique d'achats responsables repose sur trois principes :**

- 1 Sourcer de façon responsable et avec intégrité.
- 2 Développer des solutions innovantes en partenariat avec nos fournisseurs.
- 3 Rendre le développement durable accessible.

**Nous exigeons de nos fournisseurs une conformité avec :**

- La loi et les textes internationaux en vigueur dans le pays où ils exercent leurs activités et le respect des obligations environnementales et sociales établies par les textes fondateurs de l'Organisation Internationale du Travail et les principes de l'OCDE.
- Les dispositions et normes relatives applicables dans leurs pays et à leurs activités. Cela concerne la mise en place des pratiques de loyauté, anti-corruption et anti-concurrentielles, le respect des conditions de travail des employés et de leurs droits sociaux, ainsi que tous les éléments concernant le respect de l'environnement et de la biodiversité.

**Les fournisseurs doivent également observer les pratiques d'éthique environnementale dans tous les pays où ils opèrent et limiter leur impact sur l'environnement en essayant de :**

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Diminuer l'exploitation de ressources naturelles.
- Remplacer progressivement les matières premières non renouvelables.
- Mettre en place une gestion des déchets dangereux conforme à la législation.

### Actions mises en place en 2022

#### ➤ Contrôle des fournisseurs

Nous remettons à tous nos fournisseurs le code de conduite Bunzl, qui reprend les bonnes pratiques à appliquer du point de vue éthique, environnemental et social ainsi que l'attente demandée sur la qualité des biens et des services fournis.

En 2022, nous avons introduit une nouvelle clause dans le contrat cadre dédiée au respect des normes et des réglementations en matière de développement durable ainsi que les engagements en matière de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Nous avons également publié notre propre « Charte Achats Responsables ». En 2023, tous nos partenaires fournisseurs devront l'avoir signée et ils devront nous fournir les éléments de preuve de conformité requis.

**Pour nous assurer du respect des engagements pris, suivre l'évolution des plans d'action menés et garantir une qualité élevée à nos clients, nous avons mis en place plusieurs types de contrôles :**

- Un questionnaire d'autoévaluation (depuis 2021), qui nous donne un classement des fournisseurs en fonction de leur progrès.

#### CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

- Gestion et réutilisation des déchets
- Énergie
- Transport
- Approvisionnement
- Gestion de l'eau
- Suivi et réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

#### CRITÈRES SOCIAUX

- Sécurité
- Projets solidaires et caritatifs
- Certifications externes

- Un plan de contrôle et d'audit (depuis 2016) qui nous permet de vérifier les éléments déclarés dans le questionnaire d'autoévaluation et d'établir un plan d'amélioration si nécessaire.

Nous ciblons les actions à auditer en fonction des risques majeurs identifiés, qui diffèrent selon la zone géographique des sites de production. Pour sélectionner et s'assurer du respect des bonnes pratiques des fournisseurs asiatiques, nous nous appuyons sur l'expertise des équipes de notre maison mère Bunzl basées à Shanghai (Chine) qui présélectionnent les fabricants répondants aux critères d'achats du Groupe et effectuent des audits tous les 24 mois.

**Ces audits visent à s'assurer du respect des standards de qualité des produits et des paramètres de responsabilité sociale, sur les volets suivants :**

- Gestion du système de responsabilité sociale.
- Embauches et licenciements.
- Travail forcé, discipline, discrimination et harcèlement.
- Liberté d'association.
- Horaires de travail et avantages sociaux.
- HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement).
- Salles de pause et hébergements des ouvriers.

**En 2022, 7 fournisseurs grand import asiatiques ont été audités :**

- Sur l'ensemble des critères, six ont obtenu une note globale « good », ce qui correspond à un score de conformité compris entre 80 % et 94 %.
- L'un d'entre eux a obtenu une note globale « acceptable », ce qui correspond à un score entre 60 % et 79 %.
- Lors de ces audits, aucun sujet « zéro tolérance » n'a été identifié et un seul fournisseur a vu un plan d'amélioration être mis en place concernant une non-conformité majeure.

**Le Groupe PLG réalise également chaque année une dizaine d'audits de fournisseurs basés en France ou en Europe, sur les critères suivants :**

- Organisation des ressources humaines • Système qualité
- Traçabilité • Achats • Bonnes pratiques de fabrication
- Conformité du produit fini • Logistique

En 2022, nous avons effectué 3 audits fournisseurs en France et en Europe. Ceux-ci ont donné lieu à 4 « écarts » et nous ont permis d'attirer l'attention de nos partenaires sur les points d'amélioration pour se conformer à nos standards QHSE.

	2021	2022
Fournisseurs ayant signé le code de conduite Bunzl	100 %	100 %
Fournisseurs politique RSE évaluée (en valeur d'achats)	80 %	80 %
Fournisseurs asiatiques audités	5	7

**➤ Prévention**

Dans certaines régions, nous nous appuyons sur l'activité de l'ONG [Stop the Traffik](#).

Cette organisation s'occupe notamment de lutter contre la traite des êtres humains et le travail forcé. Grâce au rapport de veille Adverse Media Search Report, nous pouvons recevoir des informations à propos de l'activité de nos fournisseurs grand import, une analyse des risques des pays et des régions ainsi qu'une veille sur les pratiques illégales liées à certains produits ou matières premières.

La recherche est effectuée à l'aide d'Elasticsearch, un moteur de recherche et d'analyse ouvert, rendu possible par le Traffik Analysis Hub (TA Hub), un partenariat qui comprend des institutions financières, des ONG, des forces de l'ordre et des agences gouvernementales.

L'utilisation de technologies cognitives avancées développées par IBM facilite le partage d'informations et la veille contre le travail forcé et la traite illégale d'êtres humains.

**➤ Conformité des produits**

Notre service Qualité Produits est dédié au respect du cadre réglementaire applicable à l'ensemble de nos produits et à la promotion du partage des bonnes pratiques.

**Plusieurs mesures sont mises en place afin de s'assurer de la bonne conformité de nos produits :**

- Plans de contrôles établis en fonction d'une analyse des risques permettant d'identifier les produits les plus sensibles et la concordance avec leurs caractéristiques techniques. Des contrôles peuvent également faire suite à des réclamations clients ou à une procédure de non-conformité.
- Suivi du déploiement des actions correctives mises en place avec les fournisseurs concernés suite à des audits ou à des non-conformités produit.
- Identification du cadre réglementaire applicable et attestation de conformité nécessaires à la commercialisation des produits distribués par le Groupe PLG (exemple : Attestation d'absence de nanoparticules, Attestation d'absence Bisphénol A / Phtalates, attestation REACH).
- Vérification de la conformité au cadre réglementaire des produits dits spécifiques : produits soumis à une Fiche de Données de Sécurité, produits chimiques à marque propre, dispositifs médicaux, dossiers réglementaires des EPI (équipements de protection individuelle), absence de substances CMR et contact alimentaire.

**Nous sommes CERTIFIÉS ISO 9001 depuis 2002.**

**➤ Responsabilité et compétences en interne**

Dans l'objectif d'améliorer la composition de notre offre développement durable, des objectifs financiers et quantitatifs sont fixés chaque année à l'équipe Achats.

Des moments de sensibilisation aux enjeux de la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement sont également organisés pour inscrire les critères de développement durable dans le sourcing et dans le référencement produit.

# Proposer des produits sûrs et durables

## Politique

**Afin d'innover et de promouvoir des solutions durables en hygiène professionnelle, nous accordons une attention particulière au choix de nos partenaires, mais également aux caractéristiques des produits que nous commercialisons :**

- Privilégier l'achat de produits fabriqués en France afin de réduire au maximum l'empreinte carbone et de favoriser l'économie locale.
- S'appuyer sur le référencement de produits ayant des labels garantissant un niveau d'exigence élevé.
- Promouvoir les produits fabriqués à partir de matières recyclées ou renouvelables et remplacer progressivement le plastique à usage unique par des alternatives plus durables.
- Mettre en avant les innovations et les technologies disruptives présentes sur le marché.
- Référencer des produits garantissant la sécurité et le confort de l'utilisateur final.

## Actions mises en place en 2022

### ↳ L'Offre Développement Durable

En 2020, pour soutenir nos clients dans le choix de produits moins impactants, nous avons mis en place l'Offre Développement Durable, une sélection de produits avec à minima une caractéristique durable environnementale ou sociale.

L'année 2022 a été marquée par une forte croissance de notre sélection de produits durables. Nous avons d'ailleurs atteint l'objectif de 50 % de notre chiffre d'affaires réalisé par des produits ayant des caractéristiques écoresponsables et/ou sociales.

Cela traduit notre effort de valorisation de ces produits auprès de nos clients, ainsi que l'augmentation de la demande de solutions durables.

Offre Développement Durable  
Part du CA 2022 50 % +7,5 pts vs 2021

### ↳ Les achats locaux

**En 2022, nous avons poursuivi notre effort d'augmentation de la part de produits fabriqués en France ou à proximité et nous avons mis en place un système de suivi par zone géographique :**

- **Zone 1 :** France.
- **Zone 2 :** Europe dans un rayon de 1 000 km.
- **Zone 3 :** pays entre 1 000 et 5 000 km.
- **Zone 4 :** Grand Import.

### Part du chiffre d'affaires par zone géographique

Zone géographique	CA 2022	2022 vs 2021
Zone 1	42 %	+ 1,7 pts
Zone 2	36 %	+ 3 pts
Zone 3	2 %	-0,5 pts
Zone 4	19 %	-4,8 pts

### ↳ Les labels écologiques

En 2022, nous avons encouragé nos clients à s'appuyer sur les labels écologiques pour l'achat de leurs produits.

**Au sein de notre Offre Développement Durable, il est possible de trouver 12 labels :**

- CRADLE TO CRADLE (basic, bronze, argent et or) • Ecocert
- Ecolabel Eu • Ecolabel Nordic Swan • ECOLOGO • Ergocert • FSC
- IGR • NF • Ok Compost Home • PEFC • Plastica Seconda Vita

	CA 2022	2022 vs 2021
Produits avec label écologique	38,4 %	+ 5,4 pts
Produits sans label écologique	61,6 %	- 5,4 pts

### ↳ La matière des produits

**L'un des axes importants de l'Offre Développement Durable est le référencement de produits fabriqués à base de matières recyclées. Ces produits représentent environ 19 % de nos achats aujourd'hui :**

- 100 % des chiffons sont issus de la récupération de textile.
- 76 % de la gamme ouate est fabriquée à base de matière recyclée.
- 49 % des sacs à déchets sont fabriqués à base de déchets plastiques.

En 2023, notre ambition est d'appliquer cette démarche à d'autres gammes de produits.

### ↳ L'impact de la réglementation

10 février 2020	Loi Anti-Gaspillage & Économie Circulaire avec 5 objectifs : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée, mieux produire.
1 <sup>er</sup> janvier 2022	Respect du seuil de 15 % de plastique contenu dans les gobelets.
1 <sup>er</sup> janvier 2023	Obligation pour les établissements avec plus de 20 couverts de servir les repas dans de la vaisselle lavable et réutilisable.

La loi AGEC a profondément impacté notre activité, ainsi que la directive européenne SUP (Single Use Plastic) qui a le même but mais sur un périmètre concernant toute l'UE.



**En 2022, le Groupe PLG a élargi sa gamme art de la table en accord avec les nouvelles exigences :**

- Des articles de vaisselle en carton (gobelets, bols, couverts...).
- 34 nouvelles références de vaisselle réutilisable.
- Emballage de certains produits (ex : serviettes) à partir de papier kraft.

	Part de CA 2021	Part de CA 2022
Produits non-emballages alimentaires	97,4 %	96,8 %
Produits emballages alimentaires	2,6 %	3,2 %
Produits susceptibles d'être impactés par la réglementation et susceptibles de passer à des matériaux alternatifs	0,7 %	0,9 %
Produits dont la matière est susceptible d'être réglementée mais pas d'alternative existante	0,7 %	1,1 %
Produits en matière alternative ou réutilisables	1,1 %	1,1 %
Produits dont la matière est soumise à la réglementation (écoulement des stocks/conditions particulières)	0,1 %	0,08 %

**👉 Techline : la marque exclusive du Groupe PLG de plus en plus durable**

Notre marque Techline est au cœur de notre stratégie RSE.

La gamme Tech'Lab (marque fille de Techline lancée en 2017) a été la première brique de cette orientation RSE : des produits chimiques 100 % issus de ressources renouvelables et d'origines végétales ou minérales, 100 % biodégradables en 28 jours<sup>1</sup>, fabriqués en France et certifiés Ecocert<sup>2</sup>.

En septembre 2022, l'équipe Achats a signé la Charte Développement Durable Techline.

À travers cette charte, nos Chefs de Produits se sont engagés à respecter les critères établis en matière de développement durable pour la sélection et le lancement des nouveaux produits.

**Le cahier des charges auquel les produits devront répondre est désormais plus complet :**

- Performance RSE des fabricants.
- Lieu de fabrication.
- Caractéristiques des emballages.

Sans oublier que, pour chaque catégorie de produits, des critères spécifiques devront être respectés, notamment vis-à-vis de la sécurité, de la composition ou encore de la fin de vie des produits.

**Des innovations durables ont également intégré l'offre Techline en 2022 :**

- Bag in Box Techline : un conditionnement innovant qui permet d'économiser 60 % de plastique par rapport à un bidon.
- Doseurs Chimiques Connectés : une technologie de dosage qui réduit le gaspillage de produits et permet d'optimiser la consommation de produits dangereux.
- Chariots de ménage en matière recyclée.

**👉 Le bien-être de l'utilisateur**

Nos solutions durables ne se limitent pas aux produits à plus faible impact environnemental. Elles s'étendent à tout produit ou méthode permettant d'augmenter le bien-être et la sécurité, et de réduire l'exposition aux risques lors de son utilisation.

En 2022, l'un des sujets majeurs a concerné l'ergonomie des produits et matériels de nettoyage pour lutter contre les TMS<sup>3</sup>. Pour cette raison, en collaboration avec l'Institut de l'ergonomie et de la santé allemand, nous avons accompagné l'un de nos fournisseurs partenaires dans la **certification IGR** de l'ergonomie de ses produits et d'une nouvelle approche du nettoyage.



L'institut est impliqué dans l'analyse des produits, la formation, le coaching et la recherche et soutient les fabricants dans la conception de leurs produits.

Il coopère avec de grands groupes en organisant des ateliers sur l'ergonomie au travail, comme avec BMW ou MAN, ou sur la conception de produits, comme avec Fellowes ou Mauser.

La certification « produit ergonomique » est reconnue dans les pays de l'UE et en Asie.

Son évaluation est basée sur deux macro-critères : la preuve scientifique de l'ergonomie du produit (normes ISO) et l'accompagnement du client, c'est-à-dire la manière dont le fournisseur lui explique les caractéristiques du produit.

Nos efforts pour la sécurité des utilisateurs concernent également la gamme de produits chimiques.

Depuis 2020, plus aucun produit contenant des substances CMR n'est référencé ni présent dans notre offre.

En 2022, environ 70 % de nos produits avaient au maximum 1 pictogramme de danger.

Cela nous permet de répondre aux attentes de nos clients avec des produits moins dangereux pour la santé et l'environnement.

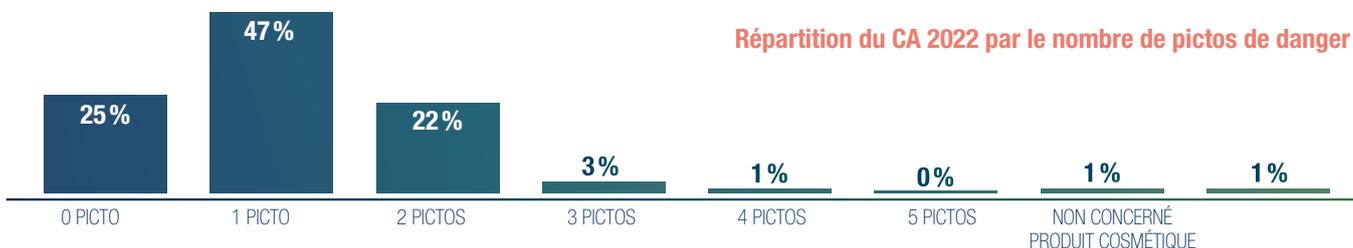
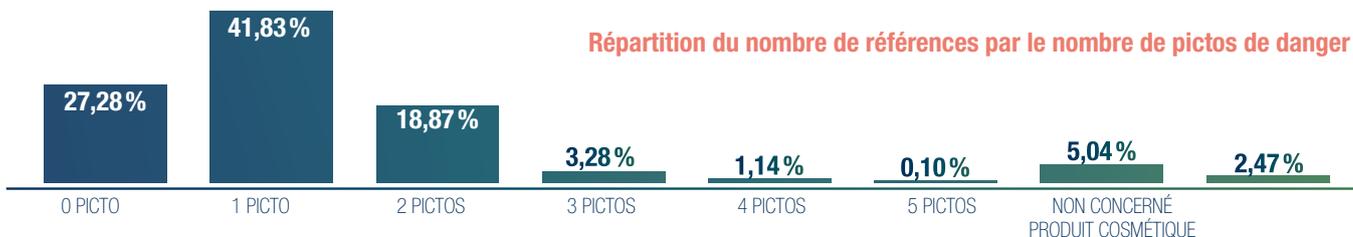
En 2022, nous avons poursuivi nos efforts pour réduire ces pictogrammes de danger, notamment les pictogrammes SGH06 et SGH08 qui indiquent que le produit comporte une forte toxicité ou des risques pour la santé.

Pictogramme de danger	Nb réf. 2021	Nb réf. 2022
SGH06	3	3
SGH08	26	23

<sup>1</sup> Hormis parfums d'ambiance.

<sup>2</sup> Hormis la réf. 395246 - Détergent Désinfectant Sols & Surfaces Tech'Lab 5L.

<sup>3</sup> Troubles Musculo-Squelettiques.



## Accompagner et conseiller nos clients dans la réduction de leur impact

### Le diagnostic et les indicateurs

Dans une volonté de transparence et pour soutenir nos clients dans leur démarche d'achats responsables, nous avons lancé un rapport développement durable client.

**Le rapport analyse les achats du client et les performances grâce aux indicateurs suivants :**

- Achats en Offre Développement Durable.
- Provenance géographique des produits achetés.
- Achats de produits avec un label écologique.
- Statistiques Écoscoring by PLG.
- Indicateurs transport.
- Revaloriz by PLG.

Ce rapport permet à nos clients de suivre leurs résultats, de répondre à leurs objectifs en matière d'achats responsables et de communiquer sur leur performance en interne comme en externe.

### Le choix des produits

Pour permettre à nos clients de sélectionner des produits plus durables et de renforcer la transparence, nous avons lancé en 2022 un système de notation produit : L'Écoscoring by PLG. Cet outil vise à noter le niveau global de durabilité des produits que nous commercialisons, pour orienter le client dans ses choix.

**Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des produits sur un barème de 0 à 10, basé sur 6 critères généraux :**

- **Composition** du produit : matières naturelles, recyclées, écologiques, biosourcées...

- **Durée du cycle de vie** du produit : concentration, réparabilité, réutilisabilité.
- **Fin de vie** du produit : biodégradabilité, compostabilité, valorisation, recyclage.
- **Régime législatif et conformité** aux lois et règlements en vigueur.
- **Facteurs humains** : risques sur la santé et la sécurité des utilisateurs.
- **Sourcing écoresponsable** : politique environnementale, RSE... du fabricant.

Ces critères sont déclinés en fonction de la catégorie des articles afin de prendre en compte, dans l'évaluation, les caractéristiques et les attributs de chaque produit.

La méthode de calcul Écoscoring du Groupe PLG a été vérifiée et approuvée par SGS<sup>4</sup> ICS au cours de l'année 2022. Au terme de cette intervention, SGS ICS a attesté de la fiabilité et de la cohérence de cette méthodologie de notation environnementale.

**SGS**

**8 289 ARTICLES ACTIFS**  
évalués avec l'Écoscoring by PLG

**+ 13% ÉVOLUTION DE CA des produits**  
avec l'Écoscoring by PLG > 7 (2022 vs 2021)



**EXEMPLE**  
Détergent Sols  
& Surfaces 5 L Tech'Lab

RÉF. 395053



<sup>4</sup> Organisme indépendant d'inspection, analyse, contrôle et certification | ssgsgroup.fr

## Un service pour mieux gérer les déchets :



Depuis fin 2021, nous proposons un service de collecte, de reprise et de revalorisation de certains des déchets issus de la commercialisation et de l'usage de nos produits.

Le service Revaloriz s'adresse à tous les clients professionnels du Groupe PLG, pour les accompagner dans la gestion de leurs déchets grâce au soutien de partenaires spécialisés.

Cela leur permet de maîtriser les coûts de gestion, de gagner en efficacité opérationnelle et d'avoir un seul interlocuteur pour les aider à respecter la réglementation en vigueur.

### En 2022, le service a été proposé pour :

- Les emballages plastiques vides souillés de produits chimiques.
- Les masques à usage unique (ESAT lors du process de recyclage).
- Les équipements de protection individuelle.
- Les gobelets en carton (boîtes à œufs + ESAT lors du process de recyclage).
- Les aérosols en métal.
- Les produits chimiques périmés (produits traités de façon conforme + contenants revalorisés de façon énergétique).

**29 ADHÉRENTS**  
au service Revaloriz

## Les formations et l'accompagnement

Afin d'accompagner nos clients au mieux dans leur démarche en hygiène et l'application des protocoles, nous proposons des formations certifiées.

Grâce au travail de deux formateurs internes, nous accompagnons nos clients sur des sujets tels que l'hygiène des locaux, l'alimentaire, le linge ou sur la conformité à la législation microbiologique.

Ces actions se développent à la suite d'un audit sur le site du client et à l'identification des objectifs d'amélioration. La formation est personnalisée en fonction des besoins et permet aux interlocuteurs de monter en compétence. La formation est confirmée avec un examen final.

Les formations permettent notamment d'accompagner nos clients vers une meilleure sécurité des utilisateurs et d'affiner l'efficacité de l'usage des produits afin d'optimiser leur consommation.

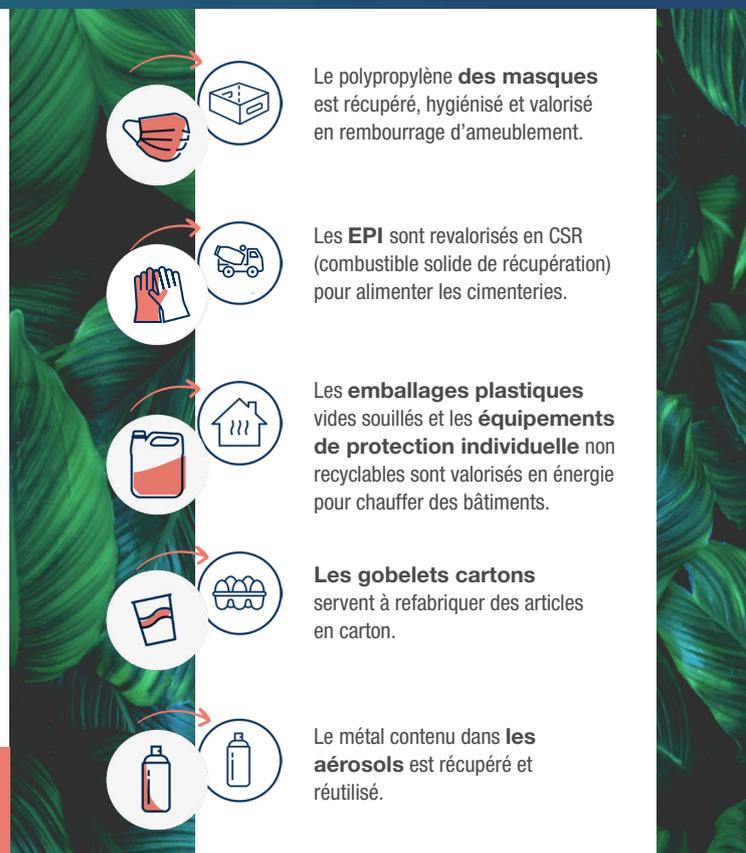
En 2022, le Groupe a reçu la certification Qualiopi qui permet d'effectuer des plans d'amélioration des compétences.

**6 PLANS DE FORMATION**  
clients réalisés en 2022

Nous accompagnons également les clients dans la mise en place de plans de nettoyage obligatoires des établissements, des locaux et des équipements qui sont tenus à un état constant de propreté.

L'accompagnement permet aussi d'orienter le client vers des produits ou des pratiques d'usage plus écoresponsables (dosage optimal, alerte sur les risques chimiques ou sanitaires). Dans le cadre de ces protocoles, nous déconseillons systématiquement tous les produits qui peuvent nuire gravement à la santé.

**421 PROTOCOLES**  
mis en place en 2022



Les équipes commerciales, de concert avec nos partenaires fournisseurs, sont disponibles à la demande de nos clients pour organiser des rendez-vous d'information et leur permettre de découvrir des nouveautés ou d'expliquer l'usage ou l'application des produits.

## Le conseil pour les produits chimiques

**Afin d'analyser les portefeuilles produits de nos clients et de pouvoir proposer des alternatives à faible risque, nous avons mis en place un outil de cartographie de l'offre produits :**

- Pictogrammes de danger.
- Mentions de danger.
- Classes de danger.
- Présence de phosphates.

Cet outil identifie les produits présentant le plus de risques pour le stockage et pour la manipulation, permettant d'adapter les dynamiques de travail et de protéger les utilisateurs.

## Une politique qualité des produits

Le système de management de la qualité est régulièrement audité par une équipe interne provenant de différents univers métiers.

L'objectif est d'auditer l'ensemble des sites et des processus sur un cycle de 3 ans.

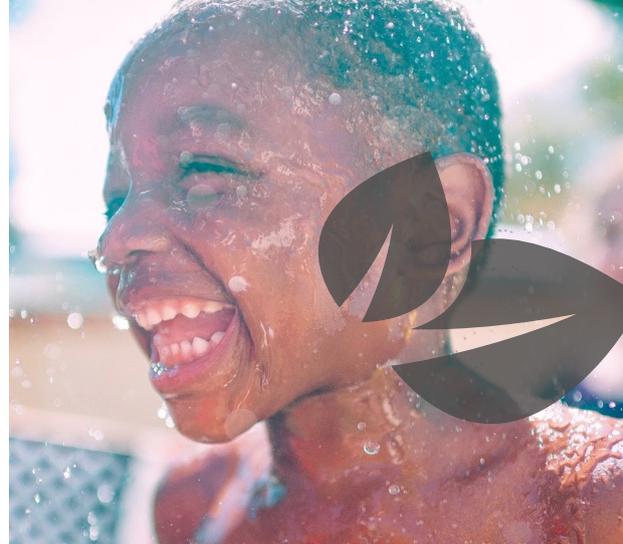
En 2022, 11 audits internes ont été réalisés.

**La volonté d'améliorer l'expérience client implique nécessairement de considérer l'insatisfaction exprimée, de la suivre et de la traiter :**

- Mise en œuvre d'outils visant à identifier les dérives dites significatives de nos processus opérationnels.
- Mise en œuvre d'une démarche de partage des bonnes pratiques au service de l'efficacité.

	2021	2022
Nb de tickets ouverts	26 381	26 163
Taux de conformité	95,68 %	95,35 %

## 2 | Soutenir l'économie circulaire et réduire notre impact sur l'environnement



La stratégie RSE du Groupe vise à réduire notre impact sur l'environnement par la réduction de notre empreinte carbone et de nos émissions de CO<sub>2</sub>, pour favoriser la biodiversité et maîtriser les risques de pollution.

**Enjeux** : émissions de GES, impact des déchets générés, impact sur la biodiversité.

**Thématiques** : lutte contre le dérèglement climatique, revalorisation et recyclage des déchets, gestion de l'eau, intégration de l'approche circulaire dans la relation client.

### Réduire nos émissions de GES

#### Politique RSE

La nature de notre activité nous oblige à reposer sur des moyens émetteurs de CO<sub>2</sub> : le transport des marchandises, le déplacement des commerciaux et des techniciens du service SAT sont à l'origine de 90 % de nos émissions de CO<sub>2</sub>.

**Conscients de notre impact et ayant la volonté de réduire nos émissions de gaz à effet serre, nous avons adopté une stratégie qui repose sur deux grands axes :**

- **Le transport** : optimiser notre activité grâce à des outils et pratiques plus écologiques, effectuer une transition de notre flotte interne vers des technologies à plus faible impact et s'appuyer sur des prestataires externes qui partagent notre vision.
- **La performance énergétique de nos sites** : réduire la consommation électrique de nos entrepôts et agences, travailler sur l'isolation et rénover les technologies de chauffage.

#### Actions mises en place en 2022

##### Mesure du bilan carbone

Depuis 2021, en tant que filiale de Bunzl, nous avons intégré la plus large alliance engagée dans la réduction des émissions carbone, le programme « Zéro émission nette », placé sous l'égide des Nations Unies. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre à un niveau proche de zéro d'ici 2050 (les émissions restantes étant réabsorbées, par les océans et les forêts notamment). Le Groupe a ainsi adhéré à la roadmap de réduction des émissions, en utilisant comme année de référence 2019 vu le contexte perturbé par la Covid-19.

Les objectifs de réduction des émissions ont été approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) comme étant conformes aux niveaux requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris :



	Objectifs vs 2019
2025	<b>Scope 1 et 2</b> Réduction de 25 % des émissions de CO <sub>2</sub> (t/millions de CA)
2027	<b>Scope 3</b> 79 % des fournisseurs auront des objectifs de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> approuvés par la SBTi
2030	<b>Scope 1 et 2</b> Réduction de 50 % des émissions de CO <sub>2</sub> (t/millions de CA)
	<b>Scope 1 et 2 (en valeur absolue)</b> Réduction de 27,5 % des émissions 100 % utilisation d'énergie renouvelable
2050	<b>Scope 1, 2 et 3</b> Zéro émission nette

Nous effectuons un reporting trimestriel auprès de notre maison mère Bunzl.

Grâce aux outils dont nous disposons, nous pouvons effectuer un suivi pour mesurer la consommation de carburant, gaz et électricité et donc vérifier tous les mois l'état de nos objectifs.

### Dans la rédaction de notre bilan carbone, nous prenons en compte :

- **Scope 1** : les émissions directes, comprenant notamment l'utilisation de carburants (flotte interne) et de combustibles (chauffage...).
- **Scope 2** : les émissions indirectes liées à l'énergie, correspondant essentiellement à l'utilisation d'électricité.
- **Scope 3** : une partie des autres émissions indirectes, telles que le transport externe, les déchets et les voyages en avion.

	2022 T CO <sub>2</sub> /M€ de CA	2022 vs 2021	2022 vs 2019	Axes politique de réduction
Scope 1	14,1696	+ 8,4 %	-32,9 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transition de la flotte de véhicules</li> <li>• Nouvelles méthodes de transport</li> <li>• Optimisation des livraisons et des pratiques</li> </ul>
Scope 2	0,5458	+15,3 %	-21,8 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la consommation énergétique</li> <li>• Amélioration de la performance des bâtiments</li> </ul>
Scope 3	5,3435	+12,4 %	+14,3 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référencement des prestataires externes</li> <li>• Gestion vertueuse des déchets</li> <li>• Cohérence des objectifs de réduction avec nos fournisseurs</li> </ul>

### 📌 Optimisation du transport

Depuis 2019, nous révisons régulièrement nos plans de transport en optimisant nos tractions et nos tournées pour réduire notre taux de fragmentation.

L'optimisation du transport s'inscrit dans une démarche plus globale impliquant et mobilisant tous les services au sein de l'entreprise.



Nous avons comme objectif de travailler activement avec nos clients sur la rationalisation des livraisons et la fréquence de leurs commandes.

Nous croyons également que le parcours de digitalisation du Groupe peut nous aider à optimiser notre process d'approvisionnement et de livraison tout en garantissant aux clients un service efficient.

En 2022, un groupe de travail a élaboré une méthode d'analyse du comportement de nos clients. Grâce à une série d'indicateurs, nous pouvons maintenant identifier les clients qui génèrent le plus de commandes et de livraisons afin de leur proposer un parcours de regroupement.

Concernant le déploiement d'outils digitaux, nous avons commencé cette année à mettre en place le TMS et le WMS. Ces outils jouent un rôle crucial dans la prévision des besoins clients et dans le traçage des commandes. Cela permettra d'accélérer l'optimisation de notre service et de réduire ultérieurement les émissions liées au transport des marchandises.

Enfin, le Groupe PLG croit aussi dans la mise en place d'outils et de formations qui permettent aux chauffeurs de notre flotte de transport de conjuguer l'aspect sécurité et environnement.

Le partage de bonnes pratiques d'éco-conduite et des systèmes capables de suivre et mesurer notre progression sont la clé pour diminuer la pollution et augmenter la sécurité.

L'intégralité de notre flotte de transport poids lourds est équipée depuis 2016 du système



qui nous permet d'augmenter la sécurité de nos conducteurs et de les pousser vers l'éco-conduite. Ce système de traçage GPS fournit aux conducteurs des données en temps réel sur leur style de conduite, y compris la vitesse, le freinage, l'accélération, la gestion des voies et des virages.

Cela se traduit par une sensible amélioration des conditions de sécurité et des consommations de carburant et, donc, des émissions de CO<sub>2</sub>.

En 2022, la sécurité routière a été renforcée par un ambitieux plan de formation aux risques routiers avec l'organisme Centaure. Spécifique à la conduite professionnelle, cette formation aborde les avantages d'une conduite souple et basée sur l'anticipation, pratiques attendues pour l'éco-conduite.

### 📌 Transition de notre parc

L'un des enjeux pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> est l'évolution de notre flotte interne et le recours à des méthodes ou technologies de livraison et de déplacement à plus faible impact.

Le but étant à la fois de permettre aux équipes commerciales de continuer à garantir une proximité, ainsi que d'assurer un service de livraison efficient tenant compte des exigences de nos clients.

Nous comptons aujourd'hui un parc composé de 315 voitures et 143 véhicules lourds ou légers.

En ce qui concerne le parc des voitures, depuis 2021, le choix du Groupe, soutenu par Bunzl, a été d'effectuer une transition vers une

mobilité de type électrique. Le remplacement progressif de notre parc se fait par des véhicules 100 % électriques ou hybrides.

Cela s'inscrit dans un planning pluriannuel qui prévoit également des actions d'accompagnement au changement pour les collaborateurs et l'installation d'équipement de recharge sur tous nos sites, afin de favoriser ce type de mobilité dans la vie privée aussi.

Quant à notre flotte de transport ou d'intervention technique, aujourd'hui, l'ensemble des véhicules répondent aux normes Euro 5 et Euro 6, qui fixent une limite à l'émission de polluants atmosphériques. La volonté du Groupe est de remplacer ces véhicules thermiques par des technologies à faible impact et d'externaliser vers des sous-traitants qui ont déjà su moderniser leur flotte.

Vu le contexte très perturbé et l'évolution rapide de la technologie, plusieurs solutions sont à l'étude depuis 2020, toujours en impliquant les collaborateurs et en les soutenant dans cette transformation.

L'une des premières mesures prises en 2020 a été de distribuer les cœurs de villes en triporteurs électriques, en partenariat avec Les Triporteurs de l'Ouest, pour réduire la pollution environnementale et sonore tout en garantissant une proximité au client.

#### En 2022 :

- 20 véhicules hybrides ont été contractualisés en leasing.
- Les sites de Quimper, Châteaubourg, Vénissieux et Saint-Quentin-Fallavier ont été équipés de prises renforcées et le site de Saint-Aignan le sera début 2023.
- La journée de télétravail accordée limite les déplacements domicile/travail.

Ainsi, les véhicules électrifiés représentent aujourd'hui 5 % de notre parc et plus aucun véhicule diesel de la flotte de voitures n'est commandé.

Par ailleurs, nous avons décidé de proposer un véhicule électrique lors du renouvellement de contrat de nos collaborateurs. Nous avons lancé une consultation via un questionnaire d'électro-compatibilité afin de repérer les collaborateurs disposés à changer de véhicule.

À ce titre en 2023, des véhicules test seront mis à disposition sur les sites.

#### ↳ Livraison externe

Notre engagement à réduire les émissions ne concerne pas que les émissions directes, mais aussi les émissions indirectes que notre activité génère à travers la sous-traitance des livraisons.

Notre volonté est de s'appuyer sur des acteurs qui partagent notre vision et nos objectifs et qui nous garantissent de s'engager dans la transition de leur flotte de transport vers des technologies à plus faible impact.

Depuis 2022, nous référençons uniquement des nouveaux partenaires qui possèdent des véhicules alternatifs aux thermiques : gaz naturel, électrique et, à l'avenir, hydrogène.

De plus, nous leur demandons de fournir les données carbone relatives aux livraisons, pour compléter notre reporting.

Ce volet est prioritaire afin de réduire le scope 3 et le Groupe PLG s'est fixé un objectif à horizon 2025 : 50 % des livraisons externes seront effectuées avec des véhicules non thermiques et 100 % des transporteurs devront fournir leurs données CO<sub>2</sub>.

Au printemps 2021, nous avons confié 5 départements en distribution au Groupe Labatut via son entité Vert Chez Vous. Depuis juin 2022, ces départements sont livrés en 100 % Green depuis notre plateforme de Blanquefort (33).

Nous avons également signé un accord avec VCV pour livrer toute l'Île-de-France avec des véhicules alternatifs au diesel.

Le renouvellement des contrats pour 5 ans avec notre partenaire Berto a permis de passer les louageurs sur une technologie Biogaz.

#### ↳ La performance énergétique de nos sites

Même si les émissions liées à l'énergie électrique sont largement inférieures à celles générées par les transports, nous nous engageons pour une politique de réduction de notre impact lié aux bâtiments.

Tout d'abord, à travers l'installation de technologies permettant de réduire notre intensité énergétique : éclairages LED, détection aux mouvements, luminosité ambiante naturelle.

En 2022, les entrepôts de Saint-Quentin-Fallavier, Vénissieux et Châteaubourg ont été équipés en LED.

Nous agissons aussi sur la qualité des bâtiments : isolation thermique, technologies de chauffage, énergies renouvelables.

En 2022, le site de Tréflaouéan est passé du fuel à un système électrique et des travaux de modernisation du système de chauffage vers du gaz naturel ont été également effectués sur le site de Saint-Aignan.

Les sites de Saint-Quentin-Fallavier, Vénissieux et Châteaubourg sont, quant à eux, pour plus de 90 % en chauffage pompe à chaleur.

Tous les sites du Groupe sont désormais en contrat énergie verte.

	2021	2022
Entrepôts équipés en LED	10 %	40 %
Sites avec chauffage au fioul	25 %	10 %
Entrepôts HQE	7 %	14 %



# Mieux gérer et réduire nos déchets

## Politique

Nous agissons selon les principes vertueux de la gestion des déchets :

### réduire, réutiliser et recycler.

Tout d'abord, nous suivons la production des déchets et le taux de recyclage de ces derniers, ainsi que la production par salarié, par site et au national.

	2021	2022	2022 vs 2021	Objectif 2023
Déchets recyclables	284,010 t	249,692 t	-12,08 %	-3 %
Déchets non recyclables	270,176 t	205,903 t	-23,80 %	-3 %
Déchets dangereux	18,774 t	24,924 t	+32,76 %	-3 %
Taux de revalorisation	49,57 %	51,96 %	+4,82 %	80 %
Quantité de déchets par salarié	512 kg/ETP*	456 kg/ETP*	-10 %	-3 %

Depuis plusieurs années, nous œuvrons pour réduire le plus possible l'impression et l'utilisation du papier afin d'éviter la génération de déchets. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place le plan « 0 papier » : une démarche de digitalisation administrative qui concerne les bulletins de paie, les notes de frais et les factures. Tous ces éléments sont désormais gérés de façon informatique.

Le plan concerne aussi l'activité de prise de commandes de la part des clients : nous incitons nos clients à acheter leurs produits sur nos canaux digitaux ou en utilisant le catalogue en ligne. Environ 50 % des commandes que nous traitons sont désormais digitalisées.

Une politique de sensibilisation interne et externe est également réalisée pour éviter l'impression d'e-mails non nécessaires, à travers des communications périodiques et la mention dans les signatures électroniques (« Pour les Hommes et la Planète, n'imprimez ce mail que si nécessaire »).

### Quant aux déchets générés non réutilisables, nous avons décidé, en 2022, de nous orienter vers une nouvelle solution globale permettant de répondre aux enjeux actuels :

- Augmenter le taux de revalorisation des déchets avec un objectif de 80 % en 2023.
- Améliorer la qualité du reporting et la traçabilité de la fin de vie.
- Répondre aux obligations réglementaires concernant le décret 7 flux et le traitement des déchets dangereux.

### Actions mises en place en 2022

Nous avons déployé sur l'ensemble des sites concernés une nouvelle solution de TRI et de recyclage en collaboration avec Paprec.

### Cette solution nous permet de profiter de deux types de solutions en fonction de la provenance des déchets : entrepôts ou bureaux.

- En ce qui concerne les entrepôts, la solution prévoit un équipement pour le tri systématique de carton/papier, plastique, bois et DIB et des équipements pour le stockage et le traitement des différents déchets dangereux, tels que les aérosols, les déchets de chimie (périmés, fuyards), les batteries acides ou lithium.
- Pour les espaces administratifs, nous avons développé une solution qui permet de trier, de recycler ou de revaloriser le papier, les emballages en plastique ou en aluminium, les petits équipements électroniques, les toners et les capsules en aluminium.

De plus, afin d'intégrer une approche circulaire dans la gestion des déchets, toutes nos plateformes logistiques ont été équipées de compacteurs qui permettent de réutiliser les cartons abîmés et déjà utilisés en tant que matériel de calage dans les colis.



\* Calcul ETP utilisé : nb d'heures travaillées / (35h x 47 semaines de travail)

## 3 | Favoriser le bien-être et l'engagement de nos collaborateurs



**Enjeux** : respect des conditions de travail des collaborateurs, respect des normes SST, gestion des carrières et de l'évolution professionnelle, fraude, corruption ou pratiques d'affaires illégales, protection des informations et données, diversité et inclusion, harcèlement et discrimination, relations avec les communautés locales et les associations, manque de participation et/ou compréhension de la stratégie RSE.

**Thématiques** : garantir des conditions de travail optimales, diffuser une culture de la sécurité, favoriser l'évolution professionnelle, promouvoir la diversité et l'inclusion, stimuler l'implication dans la stratégie RSE, s'engager pour les communautés locales, prévenir les pratiques illégales, protéger les données et les informations.

### Garantir des conditions de travail optimales

#### Politique

Afin de garantir des conditions de travail optimales, nous nous engageons à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. En tant qu'adhérent au Global Compact de l'ONU, nous respectons notamment les principes 4, 5 et 6.

Nous opérons en pleine conformité avec la réglementation existante en matière de salaire, d'horaires de travail, d'heures supplémentaires et d'avantages sociaux.

#### Actions mises en place en 2022

##### 👉 Rémunération variable

La rémunération de chaque collaborateur dépend de ses performances, de son potentiel d'évolution. Elle comprend un salaire fixe et peut comprendre une partie variable en fonction de l'atteinte des objectifs fixés.

##### 👉 Consultation et enquêtes

Tous les 2 ans, nous recueillons l'avis de nos salariés sur leur perception du travail et leur bien-être dans l'entreprise. L'enquête les interroge également sur la qualité du management (communication, leadership, reconnaissance du travail effectué, travail en équipe...). Au total, plus de 50 questions sont soumises à nos collaborateurs, permettant ainsi d'établir un diagnostic précis des conditions de travail dans l'entreprise et d'identifier des axes d'amélioration.

À cela peuvent s'ajouter des enquêtes « flash », sur des sujets précis liés à l'actualité, comme la gestion de la crise de la Covid-19, la communication, la diversité et l'inclusion au sein du Groupe.

L'intégralité des collaborateurs du Groupe PLG peut participer à ces enquêtes.

**En 2022, 74 % des employés ont participé aux enquêtes (vs 72 % en 2021)**

##### 👉 Modalité de travail et droit à la déconnexion

Nous avons l'objectif de garantir la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle en favorisant, dans la mesure du possible, des modalités de travail souples.

Nous défendons ainsi le droit à la déconnexion, principe selon lequel aucun collaborateur n'est tenu de répondre à ses e-mails, messages et appels téléphoniques à caractère professionnel en dehors de ses heures habituelles de travail ou de son temps de travail.

L'entreprise a signé, EN LIEN avec les partenaires sociaux, une CHARTE sur le droit à la déconnexion.

De plus, nous avons signé la Charte du Télétravail permettant aux collaborateurs de travailler à distance un jour par semaine dès lors qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité.

**100 % des employés sont couverts par un accord déconnexion**

## ➤ Équilibre vie professionnelle et vie privée

Pour aider nos salariés à mettre en place un équilibre entre l'organisation familiale et la vie professionnelle, nous octroyons 2 journées par an pour enfant malade. Nous assouplissons également la journée de travail pour le jour de la rentrée scolaire.

Et enfin, nous proposons à nos collaborateurs des places en crèche à des tarifs négociés.

## ➤ Qualité de vie au travail

Nous avons proposé des séances de shiatsu dédiées principalement aux employés des entrepôts logistiques et du service d'assistance technique pour accompagner les métiers ayant des contraintes posturales.

Cette activité a permis de réduire le stress, les douleurs articulaires et les tensions.

Afin de sensibiliser les collaborateurs à une alimentation locale et saine, tous les mois sur chacun de nos sites, des fruits locaux ont été mis à disposition grâce à un partenariat avec Les Plaisirs Fruités.

Parce qu'il est important de se sentir bien sur son lieu de travail, nous organisons des moments de convivialité : fête de l'été et de fin d'année, activités sportives et de loisirs. C'est ainsi l'occasion de mieux connaître ses collègues, de favoriser les échanges interservices et de développer le sentiment d'appartenance.

# Favoriser l'évolution professionnelle et le développement du talent

## Politique

**Nous attachons une importance fondamentale à l'épanouissement des collaborateurs au sein de l'entreprise. Cela se traduit à chaque étape de la vie professionnelle :**

- Le recrutement.
- L'attention portée à la diversité des profils et des origines.
- Le soin apporté à l'intégration de chaque nouveau salarié.
- Le prolongement de la carrière à travers des opportunités de formation, d'évolution des compétences et de mobilité.

## Actions mises en place en 2022

### ➤ Phase d'intégration

Nous avons mis en place une application mobile pour favoriser l'intégration (rubriques pour découvrir l'entreprise, son organisation, ses process, sa stratégie...) mais aussi pour délivrer les messages importants en lien notamment avec la sécurité au travail (règles de sécurité applicables au sein de l'entreprise). Tous les collaborateurs nouveaux entrants sont concernés par cette application.

	2021	2022
% nouveaux employés ayant réalisé le parcours d'intégration obligatoire (Be Welcome)	79 %	93 %

Depuis octobre 2022, nous avons également déployé un parcours d'intégration organisé au sein des locaux du siège. Chaque mois, nous accueillons ainsi physiquement à Saint-Aignan les nouveaux collaborateurs des services commerce, service technique, appel d'offres et fonctions transverses. Ils rencontrent ainsi les services support, partagent et créent un lien avec leurs nouveaux collègues. Ils ont aussi l'occasion d'avoir un échange avec la direction qui explicite la mission, les valeurs et les piliers stratégiques de l'entreprise.

En 2023, nous poursuivons l'objectif d'enrichir l'intégration de chaque collaborateur selon son métier. Les réflexions sont en cours pour la logistique.

Toutes ces actions ont pour objectif de développer un sentiment d'appartenance à l'entreprise et de donner du sens au travail.

### ➤ Accompagnement et progression

Nous garantissons à chaque employé un entretien annuel réalisé par son manager afin d'assurer un suivi de performance et d'évolution

professionnelle, et de recenser les besoins en formation et le souhait d'évolution.

	2021	2022
% des employés éligibles ayant réalisé des EAE/EP	87 %	88 %

### ➤ Formations

Nous mettons à disposition des formations en fonction des besoins de l'entreprise et des attentes exprimées par nos collaborateurs.

**Parmi ces formations, il existe un programme phare : la Bunzl France Academy. Il s'agit d'un programme dédié au développement des compétences en management (hiérarchique et transversal). Il réunit des collaborateurs issus de toutes les entités du Groupe Bunzl en France, animés par les ambitions suivantes :**

- Développer ou renforcer leurs compétences en management, en gestion de projets et en conduite du changement.
- Renforcer leur réseau au sein de Bunzl France, les synergies entre filiales profitant en retour à l'ensemble du Groupe.

Le programme est composé de 12 jours de formation et de la soutenance d'un projet.

Véritable incubateur de projets, la Bunzl France Academy permet à chaque candidat de proposer au Comité de Direction un projet qui lui tient à cœur, contribuant ainsi activement au développement du Groupe. Les projets validés à l'issue de la soutenance bénéficient d'un suivi au niveau de chaque entité.

Pour exemple, notre service Revaloriz de revalorisation des déchets est issu d'un projet porté par l'une des collaboratrices PLG.

	2021	2022
Taux d'accès à la formation	44 %	54 %
Nombre de projets Bunzl France Academy validés par la direction	NC	46,15 % entièrement validés 30,77 % validés partiellement

### ➤ Mobilité

**Toute mobilité bénéficie d'un accompagnement, sur les aspects suivants :**

- **Compétences** : la mobilité entraîne la mise en place d'un parcours dédié de formation et d'accompagnement sur le terrain.
- **Intégration** : un parcours d'intégration est déployé dans la nouvelle structure d'accueil avec un tuteur, avec le même soin que pour un nouvel embauché.
- **Déménagement** : la mobilité fait l'objet d'un accompagnement financier si elle entraîne un déménagement.

# Promouvoir la diversité et l'inclusion

## Politique

Notre politique est de donner à tous les individus la même chance de nous rejoindre, de progresser et de s'exprimer dans l'entreprise, en valorisant les différences en tant que source de richesse, de performance et d'ouverture.

**Pour renforcer cette vision, nous avons décidé, en 2022, de signer la Charte de la Diversité nous engageant à :**

- Sensibiliser et former les dirigeants aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- Promouvoir l'application du principe de non-discrimination dans les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation.
- Représenter la diversité au sein de la société française.
- Communiquer sur ce thème et encourager le respect des principes de la charte diversité.

Dans ce cadre, des représentants de la société ont intégré un groupe de travail au niveau de notre société mère en France afin de proposer des initiatives et un plan d'action commun à toute l'entreprise.

## Actions mises en place en 2022

### ↳ Lutte contre la discrimination et le harcèlement

Nous assurons un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement, d'exploitation, d'abus ou de violence, tels que définis par la loi française.

Nous remettons aux collaborateurs notre code éthique de conduite qui regroupe l'ensemble des valeurs professionnelles lors de leur intégration. Dans une dynamique de prévention et d'écoute, depuis plusieurs années, une ligne Speak-up a été mise en place. Cette ligne permet de remonter anonymement toute situation grave ou tout comportement malveillant. Une ligne de soutien et d'écoute psychologique est également disponible pour tous nos collaborateurs via notre organisme de mutuelle.

	2021	2022
Nb d'appels sur la ligne de prévention	0	0
% collaborateurs qui ont signé le code de déontologie	100 %	100 %
% managers formés à la diversité	CODIR + 8 managers	100 %

### ↳ Évolution des femmes

Une attention particulière est portée à l'évolution des femmes au sein de notre organisation. Nous mettons en œuvre un accord égalité professionnelle, qualité de vie au travail.

Nos efforts consistent désormais à les faire progresser à tous les échelons de l'entreprise, autant à des postes de direction que dans certains métiers traditionnellement dévolus aux hommes.

Index H/F  
2021

88/100

Index H/F  
2022

88/100

### ↳ Le handicap

En 2022, la création d'un groupe de travail a impulsé une dynamique au sein de l'entreprise. L'objectif est de faire progresser la part d'employés en situation de handicap et d'accompagner des collaborateurs dans l'aménagement de leur poste en lien avec leur état de santé. Nous avons établi de diffuser nos offres d'emploi auprès d'organismes spécialisés sur le sujet et nous mettons systématiquement en avant les offres auxquelles il est possible de postuler.

Nous faisons également appel à des prestataires d'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.

Sur notre site de Saint-Aignan, par exemple, les activités de nettoyage et de propreté sont confiées à Saprena, une entreprise inclusive.

**En 2022, 3,42 % des employés sont en situation de handicap (vs 3,3 % en 2021)**

### ↳ Jeunes et multiculturalisme

Le Groupe encourage le recrutement de contrats en stage et en alternance, ainsi que des jeunes provenant d'autres filiales européennes, pour créer un contexte dynamique et multiculturel.

L'un des piliers de cette politique est le programme « Young Talent ».

Ce programme inclut toutes les filiales de Bunzl Europe Continentale et s'adresse à de jeunes diplômés à fort potentiel, capables de mener à bien différents projets.

**Il s'agit d'un contrat de 18 mois avec 3 missions de 6 mois dans différents pays européens afin de travailler sur les problématiques centrales du Groupe :**

- Le digital et les nouvelles technologies.
- La chaîne d'approvisionnement (supply chain) et les opérations.
- Les achats et la qualité produits.
- La finance.
- Le commerce.

**En 2022, 40 % des alternants ont été recrutés en CDD/CDI**



## Construire un dialogue social

### Politique

Nous croyons dans le dialogue social et nous créons des conditions favorables à un réel dialogue entre la direction et les partenaires sociaux.

Un accord sur le dialogue social a ainsi été signé en décembre 2021 par toutes les organisations syndicales présentes dans l'entreprise.

Cet accord établit que toutes les organisations syndicales représentatives ou non sont invitées autour de la table de négociation et il garantit de maintenir une empreinte locale afin de stimuler le dialogue entre les parties.

### Actions mises en place en 2022

En 2022, nous avons œuvré pour le déploiement des actions prévues par l'accord signé.

Suite à la fusion administrative des entités locales en une seule, il a été décidé de maintenir les Comités Sociaux d'Entreprise locaux. Cela permet un ancrage territorial majeur et d'exprimer les besoins au niveau des régions.

Le CSE central est donc composé de membres issus des différents CSE locaux.

## Diffuser une culture de la sécurité

### Politique

Nous avons la conviction que la richesse de notre entreprise réside dans ses femmes et ses hommes et que ce capital humain doit être protégé avec une attention de tous les instants. Cette ambition s'est matérialisée notamment dans un grand dessein commun : celui d'une certification ISO 45001, dédiée au management de la santé et de la sécurité au travail et à la réduction durable de notre

accidentologie, jusqu'à atteindre le zéro accident.

L'accidentologie (taux de fréquence des accidents avec arrêt) sur 2022 suit la progression entamée depuis 2020 avec 58 % d'accidents avec arrêt en 2022 comparé à 2019 (année de référence pré-covid).

Comparé à 2021, en 2022, nous avons réduit notre accidentologie de 26 %.

01/12/2022

Santé & Sécurité	Résultats		Objectifs	Score
	2021	2022	2022	
Accident Avec Arrêt	19	11	14	100 %
Accident Sans Arrêt	5	11	4	0 %
Jours perdus	1 144	320	843	100 %
Taux de Fréquence (TF)	10,3	7,6	7,6	100 %
Taux de Gravité (TG)	0,62	0,22	0,46	100 %
	<b>2022 Score sécurité :</b>			<b>80 %</b>
	Statistiques branche commerce : TF = 15,5 et TG = 1,0			
	<b>50 jours sans accident avec arrêt</b>			

### Actions mises en place en 2022

#### ISO 45001

La priorité sur 2022 a été de poursuivre et de finaliser une démarche de certification suivant la norme ISO 45001 (Santé & Sécurité au Travail). Nous sommes convaincus que concrétiser notre engagement dans la prévention par une certification est une réelle preuve de notre engagement en ce domaine.

#### Les objectifs de la certification sont clairs :

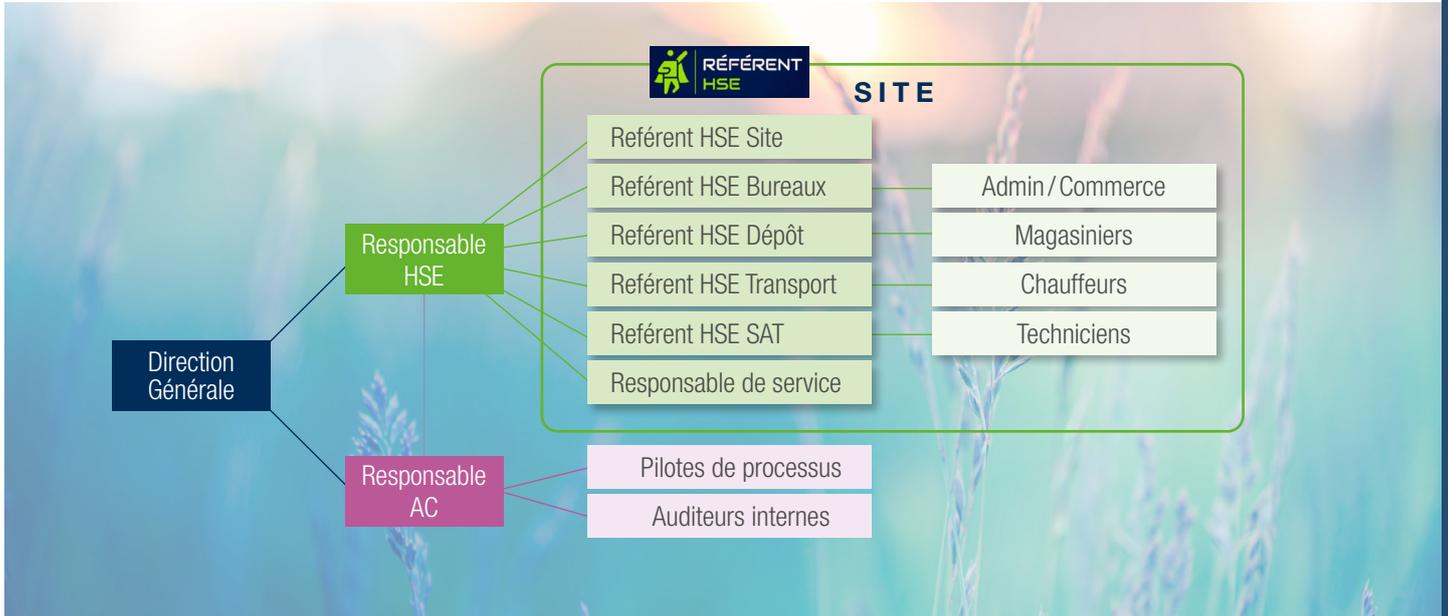
- Réduire les accidents.
- Agir en profondeur sur le bien-être au travail.
- Structurer la prévention des risques.
- S'intégrer à l'ISO 9001 déjà présent.
- Favoriser le travail collaboratif avec des référents locaux.
- Être reconnu à l'international.
- Valoriser notre performance collective.

Nous avons obtenu notre certification  
le 24 novembre 2022.



## Une organisation QHSE intégrée et spécialisée

Directement rattaché à la Direction Générale, le service QHSE s'appuie sur une approche système (par le responsable amélioration continue (AC)) et une approche terrain (par le responsable HSE). Cette double approche permet une mise en état de la prévention.



## B-Safe, le numérique au service de la prévention

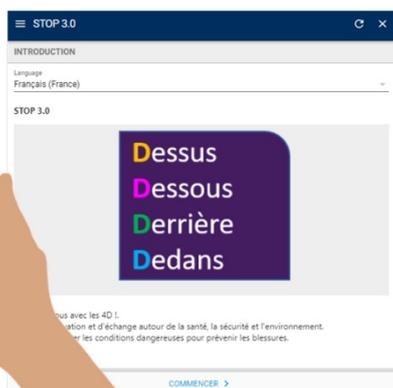
Comme pour tout métier, il faut des outils adaptés et puisque l'ère est au numérique, l'application Smartphone B-Safe a été mise en place en avril par Bunzl Continental Europe. La France a été précurseur dans son déploiement.



## STOP, une sensibilisation comportementale bienveillante

STOP, c'est la Sécurité au Travail par l'Observation Préventive. Il s'agit d'une méthode d'observation et de discussion permettant de s'éveiller à la prévention des risques, de manière bienveillante et positive. La philosophie ? Toutes les blessures et maladies peuvent être évitées !

Depuis 2020, nous déployons la formation STOP auprès de tous les Managers et Référénts HSE. Cette formation concerne les nouveaux entrants comme ceux déjà présents. Tous les mois, il est demandé à l'ensemble des formés d'en réaliser au moins 1 chacun (4 pour les métiers logistiques).



## Une communication dynamique, axée sur l'accessibilité

De manière hebdomadaire, une communication HSE est réalisée auprès de l'ensemble du personnel, abordant les sujets HSE selon 3 aspects :

- **L'Info HSE Mensuelle** : tous les mois, une communication thématique est abordée en lien avec les sujets de la prévention. Il peut s'agir de journées mondiales associées à ces sujets, ou des aléas climatiques pouvant être rencontrés durant cette période.
- **Le Partage HSE** : une situation dangereuse y est illustrée, ainsi que les mesures de prévention associées.
- **Le Saviez-Vous HSE** : une anecdote ou une idée reçue est présentée afin de susciter la curiosité, pouvant concerner des sujets du quotidien.

La prévention pouvant faire peur, nous avons développé une approche innovante et pratique composée de fiches explicatives inscrites dans un ouvrage interne s'intitulant « La prévention pour les malins ».

## La Feuille de route HSE, clé de voûte du management local

Véritable clé du management local pour animer le système de prévention à l'échelle d'un site, la feuille de route permet :

- De piloter le plan d'action.
- De gérer ses prestataires et d'organiser des contrôles périodiques.
- De générer les affichages obligatoires de manière dynamique.

Ainsi, grâce à B-Safe et à la Feuille de Route HSE, les Référénts HSE de chaque site sont capables de piloter un système ISO 45001 adapté aux problématiques locales.

## S'engager pour les communautés locales

### Politique

Notre politique de solidarité est mise en place afin de soutenir des initiatives, en cohérence avec nos valeurs, pouvant apporter des bénéfices sociaux, environnementaux ou économiques.

Nous croyons que les projets déployés par nos employés dans leur vie privée constituent des opportunités que nous souhaitons accompagner et soutenir.

### Actions mises en place en 2022

#### 👉 Dons

En 2022, nous avons soutenu plusieurs associations et organisations caritatives sur tout le territoire national, et nous avons sponsorisé des initiatives solidaires.

- **Octobre rose** : cet organisme sensibilise et mobilise le grand public contre le cancer du sein et organise une campagne annuelle de communication destinée également à récolter des fonds pour la recherche.
- **Courir pour la vie** : un défi, né il y a 20 ans, de 6 coureurs à pied et leurs accompagnants, pour promouvoir le don de sang et d'organes. Les participants ont effectué une course de 1 200 km (Bretagne - Savoie) en 8 jours, en relais permanent.
- **Un triathlon pour le Téléthon** : Johan, 33 ans, atteint depuis son enfance de la maladie de Charcot-Marie-Tooth type 2S, a réalisé un triathlon : 1,6 km de nage, 40 km en vélo et, enfin, 10 km de marche. Au total, ce sont plus de 100 personnes, journalistes, élus, bénévoles, amis et famille qui l'attendaient. Cette initiative a permis de collecter des fonds qui ont été reversés au Téléthon pour la recherche sur les maladies rares.
- **Restos du Cœur** : fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur aident et apportent une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

## Faire participer à la stratégie RSE

### Politique

Notre stratégie RSE repose sur l'implication à toutes les échelles des employés afin de multiplier notre impact et de donner du sens à nos actions.

### Actions mises en place en 2022

#### 👉 Collecte des déchets sauvages

Aux alentours de tous nos sites, une demi-journée de ramassage de déchets sauvages a été réalisée. Cette initiative a permis aux équipes de participer ensemble à une action en faveur de l'environnement en remplissant près de 200 sacs, contenant des déchets en tout genre.

#### 👉 Un engagement pour l'Ukraine

Au regard du contexte de guerre entre l'Ukraine et la Russie, nous avons entrepris une action solidaire en collaboration avec la Banque Humanitaire.

Nous avons donc effectué un don de 10 palettes de produits d'hygiène pour les réfugiés ukrainiens : hygiène corporelle, vêtements et vaisselle à usage unique et produits de nettoyage.



#### 👉 Plastic Odyssey

Nous nous engageons en faveur de la biodiversité et de la réduction de l'impact des déchets plastiques notamment sur les écosystèmes marins. Pour cela, nous soutenons le partenariat solidaire Plastic Odyssey, une expédition de 3 ans autour du monde visant à construire un réseau mondial d'initiatives locales et à lutter contre la pollution plastique.

Pour aller plus loin en 2023, un appel à projets a été lancé et permettra à tous les collaborateurs de proposer des initiatives solidaires, pour toucher des financements grâce à une enveloppe dédiée mise en place par le Groupe.

La sélection des projets sera effectuée par un comité solidaire, nommé suite à un appel à candidatures qui a eu lieu en 2022. Ce comité sera aussi force de proposition.

Le Groupe poursuivra ses actions de dons et financement direct aux projets du territoire en cohérence avec nos valeurs. Il est aussi prévu d'augmenter l'implication de nos employés en leur permettant de consacrer une partie de leur temps de travail à des activités solidaires.



#### 👉 Action solidaire pour l'Ukraine

Entre mars et mai 2022, conjointement au don de produits réalisés par le Groupe, nous avons organisé une collecte de produits et de matériel de première nécessité en faisant appel aux collaborateurs PLG. Des points de collecte ont été installés dans tous nos entrepôts et plusieurs palettes ont été envoyées aux frontières du pays pour aider les réfugiés, en partenariat avec la Croix-Rouge, la Banque Humanitaire ou les mairies locales.

#### 👉 Journée de covoiturage

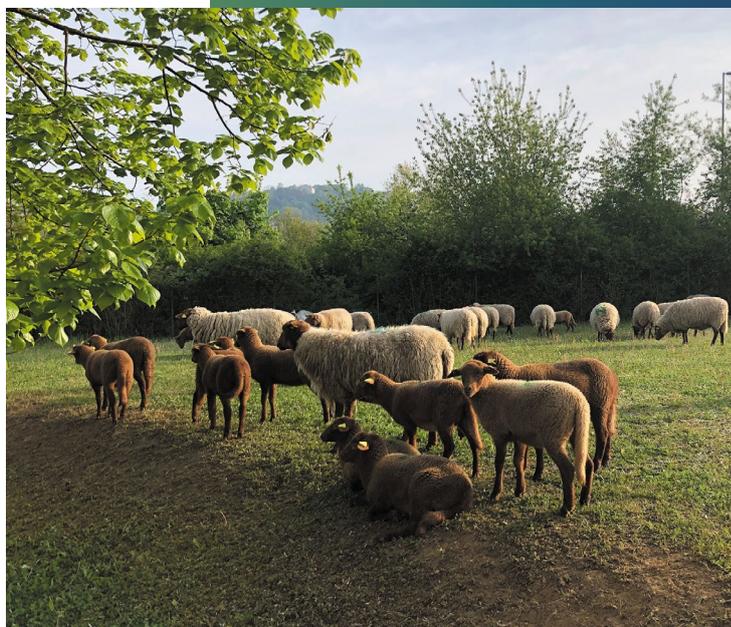
À l'occasion de la journée mondiale sans voiture, le 22 septembre 2022, nous avons organisé, sur tous les sites, une journée dédiée au covoiturage. Le but était d'encourager les employés à s'organiser ou à utiliser les transports en commun afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Plus de 50 collaborateurs n'ont pas pris leur véhicule sur cette journée et des dynamiques de covoiturage se sont mises en place de façon spontanée sur la période suivante.

## 👉 Éco-pâturage

Sur l'initiative de deux collaborateurs, nous avons remplacé, sur le site de Champigneulle, la prestation du paysagiste par une quarantaine d'animaux (chèvres, moutons et poney), grâce à un partenariat avec Eco Paturage De Lorraine.

Cette action a permis de favoriser la biodiversité autour de la zone industrielle, d'éviter le traitement des espaces verts avec des produits chimiques ou des outils mécaniques et donc de réduire la pollution environnementale et sonore. De plus, cette démarche offre aux collaborateurs un cadre de travail plus agréable et certains autres avantages comme acheter de la laine des moutons.

Pour les espaces où les animaux ne peuvent pas agir, un ESAT intervient.



## Prévenir toute pratique d'affaires illégale

### Politique

Nous accordons une grande valeur aux relations établies avec nos partenaires commerciaux et nous nous efforçons de toujours travailler de manière juste et équitable.

**Nous sommes déterminés à mener notre activité de manière :**

- Éthique • Professionnelle • Légale

Nous avons rédigé un « **code de déontologie** » qui est obligatoirement accepté et signé par tous les collaborateurs et nous veillons à ce que nos activités soient menées, dans tous leurs aspects, conformément à des principes rigoureux, éthiques, professionnels et juridiques.

Ce code est particulièrement exigeant et reprend, au-delà de la législation nationale, les principes des réglementations britannique (le « Bribery Act », sanctionnant la corruption) et nord-américaine (le « Foreign Corrupt Practices Act »).

**Le code couvre plusieurs sujets comme :**

- Les conflits d'intérêts.
- Les cadeaux et divertissements.
- Les paiements illégaux.
- Les relations avec les clients et les fournisseurs.
- La conformité aux lois, les règles et réglementations.

**Nous incitons nos collaborateurs à :**

- Prendre des décisions indépendantes basées sur des informations accessibles de manière libre et correcte et dans l'intérêt de l'entreprise.
- Demander conseil avant toute négociation commerciale sur tout contrat imposant l'exclusivité ou avant d'adhérer à une association professionnelle.

### Actions mises en place en 2022

#### 👉 Formation Skill Pill

Un plan de formation est mis en place pour accompagner les employés dans la compréhension de l'enjeu des pratiques illégales d'affaires dans le cadre de l'activité professionnelle et des relations avec nos parties prenantes.

**Ces modules sous forme de e-learning concernent :**

- Le code de conduite PLG.
- La loi sur la concurrence.
- Les clients et les fournisseurs.
- Les pots-de-vin et la corruption.
- Les cadeaux et les divertissements.
- La fraude.

**En 2022, 100 % des employés ont validé leur formation Skill Pill**

#### 👉 Système d'alerte interne

Nous avons mis en place un système d'alerte pour prévenir le Groupe de toute pratique illégale observée ou soupçonnée.

À travers un numéro vert, il est en effet possible de remonter toute anomalie ou situation suspecte, dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité du témoignage.

#### 👉 Registre Cadeaux

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, nous gardons un registre des cadeaux offerts par des partenaires. Chaque employé recevant un cadeau ou invité par une relation professionnelle est obligé de le noter sur le Registre et d'en faire part à son manager.

# Protéger nos données et nos informations

## Politique

Nos informations internes et externes sont de plus en plus dématérialisées, relayant des contenus sensibles dans des environnements instables et pas toujours bien intentionnés.

Pour cette raison, nous devons garantir à nos parties prenantes une sécurité informatique sans faille et la protection de leurs données.

Nous avons notamment mis en place une politique de protection de l'information et des données personnelles, ainsi qu'une politique d'utilisation et de protection des ressources informatiques à travers la rédaction d'une Charte Informatique.

### Cette politique établit :

- La correcte utilisation des systèmes et des ressources informatiques.
- La protection des données à caractère personnel et de la propriété intellectuelle.
- Les sanctions prévues.

### Des procédures exigeantes sont mises en place et revues annuellement pour définir les dispositions prises et maîtriser les différents risques :

- **Risques de détérioration** de la partie vitale du système informatique (unités centrales).
- **Risques de vol d'informations stratégiques ou confidentielles.**
- **Conséquences de l'indisponibilité** prolongée de l'un ou l'autre des membres du service informatique pour réduire au maximum la déstabilisation du système d'information.
- **Perte définitive** et mortelle pour l'entreprise, de tout ou partie de son système d'information et réduire au maximum les temps de carence dus à des pannes ou des accidents.

## Actions mises en place en 2022

### 📌 La sécurité des données et le RGPD

Au-delà de l'infrastructure technique, un management de la sécurité de l'information et des données personnelles efficace implique la formation et la responsabilisation de tous nos collaborateurs aux risques informatiques.

Des formations sont donc régulièrement délivrées au personnel afin de le sensibiliser à la protection des données personnelles, à l'usage du matériel informatique, des mots de passe, des réseaux sociaux, et de les inviter à la vigilance vis-à-vis des messages et autres sollicitations malveillantes.

Une formation spécifique et approfondie a également été délivrée aux fonctions les plus sensibles d'un point de vue de la protection des données personnelles. Ainsi, par exemple, nos équipes paie et gestion administrative du personnel ont suivi une formation dédiée à leur activité, tout comme les DRH et le service marketing, avec un focus e-commerce.

Dans le cadre de nos activités, nous veillons à n'utiliser que le minimum des données nécessaires à la réalisation de nos objectifs et projets.

Les données sont conservées pendant une durée proportionnée aux objectifs que nous nous sommes fixés ou conformément à nos obligations légales. En tout état de cause, elles ne sont pas conservées indéfiniment.

Nous nous assurons également que les prestataires à qui nous confions des missions prennent les mêmes engagements et n'amenuisent pas la protection apportée aux données.

Un responsable RGPD a été désigné au niveau du Groupe Bunzl Holdings France. Il est en charge des sujets liés à la protection des données personnelles pour toutes les entités du Groupe Bunzl Holdings France.

Des contrôles mensuels sont réalisés sur la conformité à la réglementation cookies sur notre site internet.

L'audit interne a également la charge du contrôle de 3<sup>ème</sup> niveau concernant la conformité RGPD et la sécurité de l'information.

La gouvernance mise en place prévoit que le Responsable RGPD et le Directeur Technique DSI soient intégrés aux nouveaux projets impliquant des données personnelles. Des formations et sensibilisations sont délivrées afin de s'assurer que les projets font bien l'objet d'un accompagnement dès la phase de conception.

Nous revoyons régulièrement nos politiques en matière de sécurité de l'information et de protection des données personnelles telles que notre procédure de gestion des violations de données personnelles, de gestion des droits des personnes, de durée de conservation, de mise à jour du registre des traitements, d'analyse de risques sur la vie privée, de maintenance et gestion du changement, de sécurité physique et environnementale, de contrôles des accès, etc.

**En 2022, 100% des employés ont été formés à la cybersécurité (vs 96% en 2021)**

### 📌 Stockage des données

Depuis 2020, en accord avec la holding, nous avons choisi de migrer l'ensemble des systèmes informatiques de nos filiales vers un datacenter commun, situé dans le sud-ouest de la France, reconnu comme l'un des centres les plus sécurisés d'Europe. Cette solution de cloud privé – indépendante des GAFAM et autres multinationales de la nouvelle économie – garantit contre tous risques de panne et offre un taux de disponibilité de 99,999%.

CIS Valley, notre hébergeur, est une entreprise de services de numérique dont la vocation est d'apporter de la performance à ses clients en lien avec leurs objectifs stratégiques. En travaillant avec CIS Valley, nous nous attachons à garantir la sécurité informatique et la confidentialité de nos organisations et de nos clients de manière responsable.

Notre hébergeur dispose des certifications ISO 27001 Management de la sécurité de l'information, HDS - Hébergement de données de santé et ISO 9001 Management de la qualité.

# IV. Organisation et communication

## Gouvernance

Le Groupe Bunzl définit les grandes lignes stratégiques, mais laisse ses filiales libres de choisir leurs moyens, leur politique ainsi que leurs actions pour atteindre leurs objectifs.

L'impulsion pour l'avancée de la stratégie et la définition des priorités est à la charge au Comité de Direction.

Une structure pour diffuser et faire vivre les projets en interne a été créée.

Les Ambassadeurs internes du développement durable ont pour but d'impliquer les collaborateurs, de les sensibiliser et de les stimuler sur les enjeux clés pour atteindre les objectifs, et de collecter leurs propositions.

### Ambassadeurs support :

Ils fournissent leurs compétences et celles de leur équipe pour l'avancée des projets RSE de l'entreprise.

### Ambassadeurs commerce :

Ils forment la force de vente au discours, à l'usage des outils et des services à destination de nos clients.

Des rendez-vous mensuels avec les autres responsables RSE européens et les Ambassadeurs du développement durable en interne sont organisés afin de répondre au mieux à l'axe stratégique défini par le CODIR PLG.

## GOVERNANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2019, Bunzl s'est doté d'une organisation « Développement Durable » dédiée avec des représentants dans chacune de ses zones d'activités et de ses filiales.



**JAMES PITCHER**  
Directeur  
Développement Durable  
Bunzl Plc



**FRANCISCO MORCILLO**  
Directeur  
Développement Durable  
BCE



**MARCEA VAN DOORN**  
Coordinatrice  
Développement Durable  
BCE



**COMITÉ DE DIRECTION  
GROUPE PLG**



**DAMIEN DE POMPIGNAN**  
Directeur Achats Bunzl France Hygiène  
Ambassadeur Développement  
Durable Groupe PLG



**LÉONARDO BALLA**  
Animateur  
Développement Durable  
Groupe PLG



**AMBASSADEURS  
GROUPE PLG**

# Le Pact'

Le Pact' est la plateforme RSE du Groupe PLG, établie pour nous permettre d'agir à travers des actions concrètes et de nous engager durablement.



Cette plateforme est le symbole de notre engagement en faveur de l'environnement et de la Société et représente les valeurs sous-jacentes de l'approche RSE du Groupe : implication, participation et collaboration font désormais partie intégrante de notre ADN.

Le Pact' est ainsi le symbole de la transversalité de notre démarche RSE qui englobe toutes nos parties prenantes.

**Implication :** impliquer nos employés dans la compréhension des enjeux liés au développement durable, dans la prise de conscience de l'impact positif que nos actions peuvent avoir, dans les choix et dans la mise en place de notre stratégie.

**Participation :** sensibiliser, responsabiliser nos employés et les rendre acteurs de la stratégie RSE. Chacun, à son niveau dans l'entreprise, peut jouer un rôle et participer à la réussite de tous nos engagements.

**Collaboration :** le Pact' est un vrai accord entre le Groupe PLG, ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs unis pour les Hommes et la Planète. Nous croyons que seul le dialogue entre les parties prenantes et la valeur d'un effort commun peuvent apporter une vraie réussite à tout notre « écosystème ».

## Ambition pour 2025

Pour développer notre stratégie, concrétiser notre volonté d'avancer et d'ancrer la stratégie RSE dans l'ADN du Groupe, un Comité de Direction, dédié à l'élaboration de nos objectifs pour 2025, a eu lieu en octobre 2022.

Cet événement fait suite au CODIR développement durable, de septembre 2022, dédié à la rédaction de notre stratégie et de nos engagements pour faire face aux enjeux.

Le réseau d'ambassadeurs développement durable PLG a été ainsi consulté pour la définition de notre roadmap 2025.

Le travail du Comité, mené à travers six ateliers, a abouti sur des ambitions qui vont guider le développement de la stratégie RSE dans les trois prochaines années.

### PILIER 1 FOURNISSEURS

**Augmenter le suivi des KPIs** développement durable pour nos fournisseurs et appliquer cette logique aux fournisseurs hors négoce.

**Inciter la proposition de solutions** disruptives et innovantes et privilégier ces fournisseurs.

**Initier des partenariats** entre les équipes PLG et les équipes fournisseurs.

### PILIER 2 NOTRE ACTIVITÉ

**-25 % d'émissions de CO<sub>2</sub> directes :** transition de la flotte, politique transporteurs externes, taux de fréquence et fragmentation, rénovation des bâtiments.

**80 % de taux d'engagement :** consultations des salariés sur les projets.

**Créer un solide partenariat social** avec la participation de nos salariés.

**Orienter les taxes d'apprentissage** sur des métiers en lien avec notre activité.

### PILIER 3 NOS CLIENTS

**Solution globale hygiène durable.**  
**Augmenter la formation de la force de vente** (réglementation, approche et outils).

**60 % de CA en Offre Développement Durable.**

**1,5 million de CA en Services Développement Durable.**

# V. Conclusion et perspectives



## Certifications

ISO 9001 : 2015 | ISO 45001 : 2018

EcoVadis Médaille d'Argent : 2021

Notre démarche s'appuie également sur des certifications externes pour en augmenter la fiabilité et la crédibilité.

Depuis septembre 2021, le Groupe PLG est signataire de l'initiative du Pacte « **Global Compact** » des Nations Unies et s'engage à respecter et promouvoir ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Cette participation s'inscrit dans notre démarche de développement durable. Elle renforce nos engagements et le cadre de nos activités RSE.

Nous avons, de plus, sélectionné parmi les Objectifs Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 les plus pertinents par rapport à notre activité et nous les avons intégrés dans notre stratégie. Nos engagements et objectifs sont ainsi reliés et nous en suivons l'évolution.

Les réponses aux 21 critères, attendus par le référentiel du Global Compact, sont intégrées dans la présente publication qui représente notre communication sur le progrès (COP) pour l'année 2022.

NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



## Suivi et méthodes

### Suivi

Afin de suivre l'avancement de la démarche RSE et de piloter la mise en œuvre de nos engagements, nous avons identifié des indicateurs de performance clés par thématique sous un scope national qui tient compte de la performance de tous les sites et de tous les effectifs du Groupe.

Des scorecards ont été mises en place en 2022 pour le suivi de la démarche RSE et pour surveiller notre progression par rapport à l'année 2021. Elles sont déclinées en différents volets sur 2022 vs 2021.

Scorecard Social | Scorecard Environnement | Scorecard SST  
Scorecard Achats responsables | Scorecard Qualité

Pour avoir une vision globale de la performance RSE et de l'efficacité de la réponse aux enjeux que nous avons identifiés comme majeurs, les éléments des cinq tableaux de bord convergent dans une Scorecard RSE globale qui suit l'évolution des volets achats responsables, social et droits de l'Homme, éthique, environnement et économique.

En 2023, ces outils seront mis à jour de façon trimestrielle et communiqués aux équipes sur l'ensemble des sites.

### Méthodologie

#### Contexte

Ce document est établi en application de la directive européenne sur la Déclaration de Performance Extra-Financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017).

Le statut de SAS (Société par Actions Simplifiée) du Groupe PLG l'exempte de l'obligation et la DPEF du Groupe PLG est établie sur base volontaire.

#### Périmètre

Au sens de la réglementation, les entités concernées par la production d'une Déclaration de Performance Extra-Financière sont le Groupe PLG SAS et Groupe Pierre Le Goff SAS PLG Finances.

#### Période

Les données collectées et exposées, ainsi que les actions concernent la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Il est possible de retrouver des indicateurs qui font référence à l'année 2021 pour mettre en perspective l'évolution par rapport à l'année 2022.

## VI. Annexes

# Liste des indicateurs

## Définition des KPIs

- Fournisseurs à qui le Groupe a remis et/ou fait signer le code de conduite
- Fournisseurs qui ont renvoyé le questionnaire d'évaluation de la politique RSE
- Le pourcentage est calculé en fonction de l'importance économique du fournisseur pour PLG
- Fournisseurs dans des pays à risque ayant été audités selon le référentiel présenté dans le rapport
- Part de CA générée avec des produits ayant au moins un critère écoresponsable ou social
- Part de CA en fonction de la localisation de l'usine de production du fabricant
- Part de CA générée avec des produits ayant un label ou une certification de type environnemental officielle, reconnue et pour lesquels nous disposons du certificat
- Part de CA réalisée avec :
  - Produits susceptibles d'être impactés par la réglementation et susceptibles de passer à des matériaux alternatifs au plastique
  - Produits dont la matière est susceptible d'être réglementée mais pas d'alternative existante actuellement
  - Produits en matière alternative au plastique ou réutilisables
  - Produits dont la matière est soumise à la réglementation (écoulement des stocks/conditions particulières)
- Répartition du nombre de références produits en fonction de la présence des pictogrammes de danger, au sens du Règlement CLP (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16/12/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- Part de CA réalisée en fonction de la présence des pictogrammes de danger, au sens du Règlement CLP (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16/12/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- Références produit ayant les pictogrammes 06 et 08 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), correspondant aux risques de haute toxicité et de graves dangers physiques
- Évolution du CA réalisé en 2022 avec des références produit avec une notation Écoscoring by PLG supérieure à 7/10
- Nombre d'adhérents au service ayant acheté un carton de collecte ou souscrit un contrat annuel de récupération et revalorisation des déchets
- Clients qui ont bénéficié d'une formation certifiée délivrée par un formateur accrédité
- Procédures liées à la conformité au plan d'hygiène et nettoyage mises en place chez les clients au sens de l'annexe I du règlement CE n°852/2004
- Tickets concernant une réclamation client
- Taux de conformité de la livraison reçue par le client en fonction de sa commande
- T CO<sub>2</sub> par M€ de CA pour les Scopes 1, 2 et 3
- Part de la flotte de véhicules de déplacement ou de fonction qui intègre une traction électrique partielle ou totale
- Répartition des entrepôts logistiques avec un système éclairage en diode électroluminescente
- Répartition des sites avec un système de chauffage qui s'appuie sur des chaudières alimentées avec combustibles fossiles issus du raffinage du pétrole



- Répartition des entrepôts logistiques qui répondent aux 14 objectifs pour les constructeurs, les maîtres d'ouvrage et les architectes et aux préconisations du Grenelle de l'Environnement pour la transition écologique et énergétique défini par la certification HQE ( haute qualité environnementale )
- T de déchets recyclables produites sur les sites et entrepôts logiques
- T de déchets non recyclables produites sur les sites et entrepôts logiques
- T de déchets dangereux produites sur les sites et entrepôts logiques
- Taux de revalorisation : déchets recyclables ou revalorisables effectivement recyclés ou revalorisés
- Quantité de déchets produite par salarié
- Employés éligibles à l'obtention d'un bonus au mérite ayant eu une rémunération variable/incentive
- Taux de participation des employés qui ont répondu à 100 % de l'enquête
- Part d'employés couverts par un accord déconnexion vie professionnelle – vie privée
- Nouveaux employés ayant visionné tous les modules obligatoires d'intégration sur support numérique
- Employés éligibles ayant réalisé des évaluations annuelles concernant la performance et l'évolution de carrière
- Taux d'accès à la formation
- Projets Bunzl France Academy validés par la Direction
- Appels sur la ligne de prévention anonyme pour signaler des épisodes de discrimination ou de harcèlement
- Collaborateurs qui ont signé le code de déontologie interne
- Part de managers (direction des services et responsables d'équipes) ayant visionné des modules de formation concernant la diversité et l'inclusion
- Index d'égalité H/F au sens des indications du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
- Part de travailleurs handicapés inscrits au 31 décembre, recensés dans le cadre de la déclaration annuelle obligatoire d'emplois de travailleurs handicapés à l'Agefiph
- Part d'alternants recrutés en CDD/CDI suite à la fin de leur contrat d'alternance ou d'apprentissage au sein de PLG
- Accidents professionnels survenus pendant l'horaire de travail, divisé en accidents qui ont provoqué des arrêts ou pas sur l'ensemble des services et sites
- Jours de travail perdus à cause d'un accident professionnel sur l'ensemble des services et sites
- Le taux de fréquence représente le taux d'accidents et de décès survenus par 200 000 heures travaillées ou par 100 employés travaillant à temps plein
- Le taux de gravité est une mesure mixte, influencée à la fois par la fréquence et par la gravité. Il indique le nombre de jours indemnisés durant une période de temps donnée, par rapport au nombre d'heures travaillées, et détaille la gravité de la situation des lésions professionnelles dans l'organisation
- Part des employés ayant réalisé une formation Skill Pill au sujet de la prévention des pratiques d'affaires illégales et de la corruption
- Part des employés ayant réalisé une formation concernant les enjeux de la cybersécurité



Rendez-vous sur : [www.groupeplg.com](http://www.groupeplg.com)